

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

BIMESTRIEL N°157 – FÉVRIER 2009

www.oln.be

NOTRE VILLE SE TRANSFORME



**Nos habitants sont
formidables !**



**Nos sportifs sur le
podium !**

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
PP.	7	795

Espace Beauté

Julie Ramon

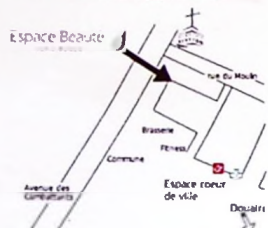
SOINS DU VISAGE, MASSAGES,
SOINS DU CORPS, MAQUILLAGE,
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE,
HUILES ESSENTIELLES ...

UTILISATION DE PRODUITS BIO

OUVERT LES LUNDIS ET
VENDREDIS DE 9H À 15H
ET LES SAMEDIS DE 9H À 12H

POSSIBILITÉ EN SOIRÉE
SUR DEMANDE

INFOS ET TARIFS SUR
WWW.JREST.BE OU
0497/16.59.13



Profitez de ce bon jusqu'au 31/03/09

20% de réduction
sur le soin de votre choix
(non-cumulable avec d'autres promotions)

TOM & CO

animal center

COURT-SAINT-ETIENNE:
650 m² pour l'animal familial!
Tout pour vos chiens, chats, rongeurs, oiseaux,
poissons, poules, pigeons, chevaux, reptiles
canards, moutons, oies, etc.

Av. des Métallurgistes
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Tél.: 010/ 61.37.01

Livraison gratuite en Brabant Wallon de tout article volumineux

Tous les 15 jours, de nouvelles promotions!

La carte-plus, rien que des avantages!
Par tranche d'achat d'1€, vous recevez 1 point-plus.
500 points-plus = 1 bon d'achat de 5€ à valoir sur vos achats
ou contre certains articles.



www.renault.be

3
ANS
GARANTIE*
150 000 km

NOUVELLE RENAULT LAGUNA COUPÉ. *UNE TELLE VOITURE MÉRITE UNE PHOTO SANS TEXTE.

Impossible de résister au design de Nouvelle Renault Laguna Coupé. Sportive de haut niveau, elle est équipée du châssis novateur 4Control. 4 roues directrices qui garantissent une stabilité hors pair en toute sécurité. Incontournable, ce coupé procure des sensations de pilotage inédites. Un pur plaisir automobile révélé.

4 ROUES DIRECTRICES 4CONTROL • V6 dCi 235 • GARANTIE 3 ANS OU 150.000 KM*

5,9 - 10l/100 km. 155 - 238g CO₂/km.

* Au premier des 2 termes atteint. Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be.



RENARD fils
DEPUIS 1953

www.renardetfils.be

Avenue du Comte G. d'Ursel, 38
1390 Grez-Doiceau
010/84.11.57

Avenue Provinciale, 51
1341 Ottignies
010/62.04.00

Ottignies-Louvain-la-Neuve

BULLETIN COMMUNAL

www.olln.be

ÉDITORIAL

• Dossier « Notre Ville se transforme »	5	• Environnement	37
• Citoyens d'honneur	10	• Sport	42
• Nouvelles de la Ville	15	• Loisirs	45
• Social	33	• Tribune libre	48

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis quelques années, notre ville se transforme en profondeur. La venue prochaine du RER en est un élément important, que nous préparons activement. Car on connaît bien les effets d'une gare RER en termes de mobilité ou de prix de l'immobilier. C'est ainsi, par exemple, que nous avons déposé, auprès de la Région wallonne, un très ambitieux plan d'ancrage 2009-2010 en matière de logement, qui vient de faire l'objet d'une subside pour plus de 100 logements (essentiellement moyens). Et la Régie provinciale devrait, pour sa part, en réaliser prochainement plus de 200 au quartier de Blocry. L'objectif est de permettre aux jeunes familles de trouver à se loger sur le territoire communal à prix abordables et, dans le même temps, de faire pression sur le marché afin d'en limiter les hausses prévisibles.

Notre ville est une des plus attractives du pays. Par son dynamisme. Par son parc scientifique. Par ses futures gares RER. On le constate également par la croissance de notre population. Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour réussir ce formidable défi. Cela implique – telle est notre ambition – de renforcer les mécanismes de solidarité, d'anticiper et de cadrer les développements urbains, de veiller à la qualité de la vie et notamment la qualité des espaces publics.

C'est dans cet esprit que, depuis quelques années, un vaste projet de rénovation des espaces publics du centre d'Ottignies a été entrepris.

La qualité des espaces publics, des routes, des places, des cheminements piétons... est un des aspects essentiels du plaisir de vivre la ville. J'aime à le répéter : il faut que les espaces publics soient attrayants, beaux, sécurisants. Mais cette transformation-là est aussi celle qui coûte le plus, sur le plan budgétaire. Elle doit donc être planifiée sur plusieurs années. Et il est indispensable de trouver des financements complémentaires, car la Ville ne peut pas assumer seule de telles dépenses. C'est ce que nous avons fait.

Il ne faut pas non plus cacher que de tels travaux en plein centre urbain provoquent plus de désagréments que des travaux entrepris en périphérie. Il serait bien plus confortable d'éviter des chantiers importants en plein centre ! Mais tel n'est pas notre choix. Le centre d'Ottignies nécessite absolument d'être rénové.

Louvain-la-Neuve, par contre, est dans une situation différente. D'importants développements s'y sont réalisés récemment, ou sont en cours, comme le futur musée Hergé. Sur Louvain-la-Neuve, notre préoccupation est plutôt d'améliorer la présence des pouvoirs publics, et notamment la proximité des services offerts au public.

L'objet du dossier de ce numéro de votre Bulletin communal est de vous présenter les projets en chantier qui vont contribuer à transformer notre ville. Bonne lecture !

Jean-Luc Roland,
Votre bourgmestre



Éditeur responsable
Benoît Jacob

Rédaction et crédit photographique
Marie-Claire Dufrene

Service Citoyenneté/Information
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél. : 010 42 05 80
Fax : 010 43 78 03

Réalisation
Redline communication

Publicité
Carine Therer - 0498 510 703

Impression
Imprimé sur les presses de l'imprimerie
Massoz, rue du Parc, 44 - 4432
Allieur. www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC
et PEFC. Ces certifications assurent
que les fibres qui composent les
papiers utilisés dans la réalisation de
leurs imprimés proviennent de forêts
gérées durablement.

Le Bulletin communal est
imprimé sur papier 100%
recyclé Cyclus. Nous entendons
ainsi œuvrer à la protection de
l'environnement.

La Ville sur Internet
www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France),
Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte
d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire
la demande au service Citoyenneté/
Information.

Pour le bulletin du 3 avril 2009, dépôt
des articles le 2 mars et des insertions
publicitaires le 11 mars.

Néo-sève

Alimentation naturelle et diététique

Compléments alimentaires
Cosmétique
Produits d'entretien
Articles cadeaux

21, rue Émile Henricot
1490 Court-Saint-Étienne
Tél.: 010 6150 66 - Fax: 010 6154 98

Du mardi au samedi, de 9 à 12 h30 et de 14 à 18 h, sauf samedi après-midi

André Bidoul Assurances



Courtage en assurances

Toutes assurances – Toutes compagnies
Prêts hypothécaires – Placements

André Bidoul sprl
Avenue des Combattants 54
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. : 010 41 32 13
e-mail : bidoul@portima.be

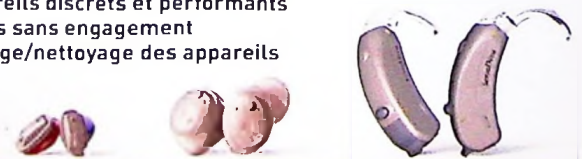
Courtier indépendant agréé GBFA n° 12326



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste – sur rendez-vous – Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty
Tél. : 0473 89 25 81 - www.appareils-auditifs.eu

**Vous cherchez des entreprises
pour vos travaux ?...**

**Votre agence sur
Ottignies - Louvain la Neuve**

Tél: 0473/51 23 81

**...illico
les a trouvées
pour vous !**



APPEL GRATUIT 0800 20 140

www.illico-travaux.be

TOUSTRAVAXHABITAT



N° 1 du Courtage en travaux

En 2009, la poursuite de grands chantiers

L'avenir de notre ville passe bien sûr par le RER, dont le chantier se poursuivra durant quelques années encore. Et par le chantier, lui aussi colossal, de la rénovation en profondeur des espaces publics du centre d'Ottignies. Avec l'avenue Reine Astrid et la chaussée Provinciale à Mousty, c'est l'ensemble du centre ville qui a entamé sa transformation. Préparés depuis plusieurs années, à la suite de notre Plan communal de mobilité, ces travaux visent à transformer la qualité des espaces publics dans tout le centre ville. Aujourd'hui, il ne faut pas faire de petit dessin : les voiries y sont inutilement larges, les trottoirs en piteux état. Il fallait rénover tout ça ! C'est un travail de longue haleine qui commence à se concrétiser.

Les questions qui se posent à Louvain-la-Neuve sont différentes. Il s'agit d'y étoffer la présence de services au public. L'ouverture

toute récente des Archives du Royaume est une excellente réponse. Mais un autre projet mérite déjà d'être évoqué : la construction (prévue fin 2010) d'un nouveau bâtiment administratif de la Ville et du CPAS, à la voie des Hennuyers, juste à côté de la future nouvelle maison des jeunes. Parallèlement, nous instruisons depuis plusieurs mois un dossier de création d'une nouvelle salle pour le théâtre Jean Vilar à côté duquel un nouveau commissariat serait également construit. La localisation de *cet ensemble* est envisagée entre l'actuel théâtre et la gare des bus. A ce stade, il est toutefois prématuré d'avancer des dates. Le montage de ce dossier assez complexe n'est pas finalisé. Pas plus que les demandes de financement du reste. Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement. A court terme, c'est l'inauguration du Musée Hergé, en mai prochain, qui est attendue avec impatience. ■

La place du Centre

Comme ses voiries voisines, la place du Centre sera bientôt réaménagée. Outre le dédoublement des égouts (eaux usées, eaux pluviales), il est prévu de réorganiser les emplacements de parking, les espaces verts et les espaces de repos, pour en faire un lieu plus convivial. Quelque 400.000€ sont prévus au budget, pour ce faire.

« A vrai dire, il n'était pas prévu de rénover la place du Centre dans l'immédiat », indique le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Mais depuis le nouveau visage de l'avenue Reine Astrid, la place fait pitié, plus que jamais ! Nous avons donc décidé de l'embellir, elle aussi ! »

Réunis le 20 janvier, les conseillers communaux ont approuvé le cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur de sécurité. Les

habitants, commerçants... seront invités à donner leur avis sur le projet, en temps voulu. ■

La place du Centre



L'avenue Reine Astrid

Après cinq mois de travaux, l'avenue Reine Astrid a fait peau neuve. Il s'agit de la première partie d'une rénovation de tout le centre « historique » d'Ottignies.

Transformée en un long plateau depuis la place du Centre jusqu'à la rue du Monument, l'avenue Reine Astrid a été mise en zone 30 sur toute sa longueur. Le code de la route prévoit, par ailleurs, qu'il est interdit de s'arrêter et de stationner sur un plateau. Deux zones de stationnement sont prévues, en klinkers noirs: : trois emplacements devant le glacier et 9 emplacements (dont un pour les personnes à mobilité réduite) en face, côté pharmacie (dans le tronçon compris entre le rond-point de la rue du Monument et le boulevard Martin).

La zone résidentielle qui était limitée à la rue Lucas jusqu'il y a peu, comprend désormais la place des Déportés. La vitesse de circulation y est limitée à 20 km/h et le stationnement n'est autorisé que dans les emplacements prévus à cet effet (quatre emplacements, sur la place des Déportés). En quittant la place, les automobilistes sont débiteurs de priorité dans tous les cas. Ils doivent donc céder le passage aussi aux automobilistes venant de leur gauche.

Interdit de stationner le vendredi

En raison du marché, le stationnement est interdit tous les vendredis, de 5h à 14h30, dans l'avenue Reine Astrid, sur les places des Déportés et du Centre. En dehors de cette interdiction, c'est la zone bleue qui est d'application.

Enfin, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les automobilistes qui abordent un rond-point (c'est le cas notamment pour le nouvel ouvrage de la rue du Monument), doivent céder la priorité à ceux qui sont déjà engagés dans le giratoire. ■



L'avenue Reine Astrid, belle et en zone 30

Le boulevard Martin



Le boulevard Martin en chantier.

Le chantier de réaménagement du centre d'Ottignies a redémarré à la mi-janvier, avec la fermeture de l'ensemble du boulevard Martin et d'un petit tronçon de la rue du Monument.

Après l'avenue Reine Astrid c'est au tour du boulevard Martin de subir un réaménagement complet. La voirie sera recouverte

d'un mélange de pavés de béton bruns clairs et bruns foncés, les trottoirs seront élargis et recouverts de dalles de pierre bleue. La place du Centre et la rue du Moulin comporteront des trottoirs traversants ; les emplacements de parking, en pavés de béton anthracites, seront placés en échancrure, dans les trottoirs, du côté droit en direction du Douaire. Quelques arbres agrémenteront l'ensemble.

Depuis la mi-janvier, et jusqu'au 15 avril au moins (suivant les conditions climatiques et autres événements imprévisibles), il n'est plus

possible de circuler sur l'entièreté du boulevard (entre l'avenue Reine Astrid et la rue du Moulin). L'accès à la place du Centre se fait uniquement par le haut de l'avenue Reine Astrid.

Par ailleurs, jusqu'au 15 avril également, la rue du Monument est fermée à la circulation entre l'avenue Reine Astrid (nouveau rond-point non compris) et l'entrée du parking de la rue du Monument (non comprise). Le parking de la rue du Monument est donc accessible uniquement via la rue de la Station ou la rue du Pont de la Dyle (derrière le centre commercial du Douaire). L'avenue Reine Astrid peut toujours être empruntée dans les deux sens, excepté le vendredi jusque 14h30 (jour du marché).

Une déviation invite les automobilistes venant du nord (Wavre) à emprunter l'avenue des Combattants pour rejoindre le Douaire. Venant de la rue des Deux Ponts, ils peuvent emprunter l'avenue Reine Astrid pour rejoindre l'avenue des Combattants, excepté le vendredi jusque 14h30.

Le sens unique existant rue Lucas est abrogé chaque vendredi de 5h à 14h30, pour permettre aux riverains de gagner et quitter leur domicile.

L'avenue des Combattants

Le carrefour situé devant le Douaire sera aménagé en 2009.

Après le carrefour entre la chaussée Provinciale et la rue des Coquerées, la rénovation de l'avenue des Combattants se poursuivra en 2009, avec l'aménagement du carrefour situé devant le Douaire.

Comme pour la première phase, c'est la société JMV Colas Belgium de Crisnée qui réalisera ces travaux, dont la SRWT reste maître d'œuvre, sur un peu plus de 300 mètres de voirie. Une partie comportera une bande de circulation pour les bus (du côté de la ferme du Douaire), les trottoirs seront renouvelés et élargis.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des recommandations de notre Plan communal de mobilité. Préparés au travers d'une large concertation de toutes les administrations concernées, ils visent à promouvoir les transports en commun par bus et à assurer une plus grande fluidité du trafic routier dans l'hyper centre d'Ottignies, tout en améliorant la sécurité des usagers faibles. On ne le répétera jamais assez : c'est toute la physionomie, l'esthétique, l'agrément du centre ville qui s'en trouveront transformés.

180 jours ouvrables

Cette 2^e phase du chantier comportera quatre « sous phases », pour une durée prévue de 180 jours ouvrables.

La première sous phase (50 jours) - réalisation des tranchées, mise en souterrain des câbles aériens, déplacement des canalisations - ne nécessitera pas de déviation de la circulation.

La sous phase suivante (20 jours) concernera l'aménagement du carrefour à la sortie droite du Douaire et un petit tronçon de l'avenue des Combattants, du côté droit en direction d'Ottignies. Cette phase des travaux nécessitera la mise en sens unique de l'avenue des Combattants dans le sens Court-Saint-Etienne vers Ottignies. Les automobilistes venant de Court-Saint-Etienne pourront tourner à droite vers le Douaire. Depuis le centre d'Ottignies vers Court-Saint-Etienne, la déviation se fera par la rue du Roi Albert, la rue du Bon Air... comme au début des travaux d'aménagement du carrefour dit « des Coquerées ». Le Douaire sera accessible via l'avenue Reine Astrid et le boulevard Martin. La sortie du Douaire ne pourra se faire que via l'avenue du Douaire, la rue de la Station et la rue du Monument.

Durant la 3^e sous phase (50 jours), qui concernera la réalisation de la bande réservée aux bus, le sens unique sera maintenu. Les déviations décrites plus haut seront toujours d'application, mais il sera possible de quitter le Douaire via l'avenue des Combattants, en direction d'Ottignies seulement (vers Court-Saint-Etienne, la sortie se fera par la rue de la Station).

L'avenue des Combattants sera rouverte à la circulation dans les deux sens pendant la dernière sous phase du chantier (60 jours), qui comprendra notamment la réalisation d'un tourne à gauche vers le Douaire en venant du centre d'Ottignies.

Une petite vingtaine d'arbres seront plantés le long de l'avenue, cet automne, et entourés d'arbustes divers. Les talus et les pelouses proches voisines des trottoirs seront « réengazonnés ».

Un nouvel éclairage (à charge du SPW, ex-MET) est également prévu, avec des poteaux placés en quinconce tous les 25m, identiques aux nouveaux poteaux déjà installés au carrefour des Coquerées.

Le coût total de cette 2^e phase est estimé à un peu plus d'1.200.000€ HTVA, dont 280.000€ TVAC à charge de la Ville. Celle-ci prendra aussi en charge la mise en souterrain des câbles pour l'électricité et la télédistribution, pour un montant estimé à un peu plus de 53.000€ TVAC.

Devant le Cœur de Ville en 2010

En 2010, on devrait poursuivre avec l'aménagement de l'avenue des Combattants devant le Cœur de Ville (grand plateau pour marquer l'entrée dans l'hyper centre et la zone 30 abords école), l'aménagement du carrefour de l'avenue Reine Astrid, et cela jusqu'à la rue Lucas (feux intelligents au carrefour, rétrécissement des bandes de circulation pour réduire la vitesse des véhicules jusqu'à la gare, aires de stationnement, trottoirs, plantations, nouvel éclairage...). Les arrêts de bus seront aménagés pour les personnes à mobilité réduite. ■



Le carrefour du Douaire.



La mégisserie

Situé en bord de Dyle à Mousty, le site de la mégisserie, qui accueille les locaux de TVCom et son nouveau studio, va faire l'objet d'une importante rénovation.

L'ancienne mégisserie, propriété communale d'un hectare, était occupée jusqu'en 2003 par le service communal des Travaux. Un projet d'aménagement général a été conçu dans le cadre du concours d'architectes « Europan » et récemment, la Région décidait de subsidier la réalisation de 16 logements moyens dans le grand bâtiment industriel qui traverse le site de part en part.

Par ailleurs, en décembre 2006, le ministre wallon du Développement territorial André Antoine faisait savoir à la Ville que celle-ci pouvait compter sur près de 2 millions d'euros de subsides pour le réaménagement de l'ensemble du site.

Cette somme va permettre de financer le gros œuvre (toiture, façade, châssis, planchers...) de la rénovation du bâtiment industriel, hors conciergerie. Elle permettra aussi de démolir les hangars, nettoyer le terrain, le remettre à niveau et le « végétaliser ».

Le projet de rénovation a été confié à l'architecte Daniel Poisson, du bureau



L'ancienne mégisserie

Astragale de La Hulpe, auteur déjà du nouveau bâtiment du service communal des Travaux. L'entreprise chargée des travaux doit encore être désignée.

« Il est prévu que le chantier débute fin 2009, pour durer 6 ou 7 mois. Nous attendons les résultats d'une enquête de pollution, qui déterminera si le sol doit être dépollué ou non. D'après nous, la pollution ne devrait pas être grande... », explique Myriam Hay, chef de bureau technique au service Travaux.

Les associations qui occupent l'ancienne mégisserie devront avoir quitté les lieux d'ici la fin de cette année... la Ville met tout en œuvre pour leur retrouver de nouveaux locaux.

Le gros œuvre terminé, la Ville poursuivra la rénovation grâce au financement obtenu pour la création de logements. ■

Le Pont du Pape

Une piste cyclable bidirectionnelle et des trottoirs permettront de relier l'école communale de Blocry et le quartier du Bauloy de manière tout à fait sécurisée. Entamés en décembre, les travaux se poursuivront jusqu'en avril.

La S.A. Geciroute de Morimont a entamé le chantier relatif à la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle et de trottoirs entre la rue du Bauloy et la rue de l'Invasion, du côté du château d'eau. La piste cyclable existante, de l'autre côté, va être réaménagée... mais la nouvelle piste bidirectionnelle permettra de relier l'école communale de Blocry et le quartier du Bauloy de manière tout à fait sécurisée : les cyclistes ne devront plus traverser le boulevard de Lauzelle, ni emprunter le rond-point situé à proximité du cimetière de Blocry.

« Il s'agit-là d'un nœud de communication très important dans notre ville, y compris sur le plan symbolique, puisqu'il relie nos deux centres urbains (Ottignies et Louvain-la-Neuve », indique le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Ces travaux

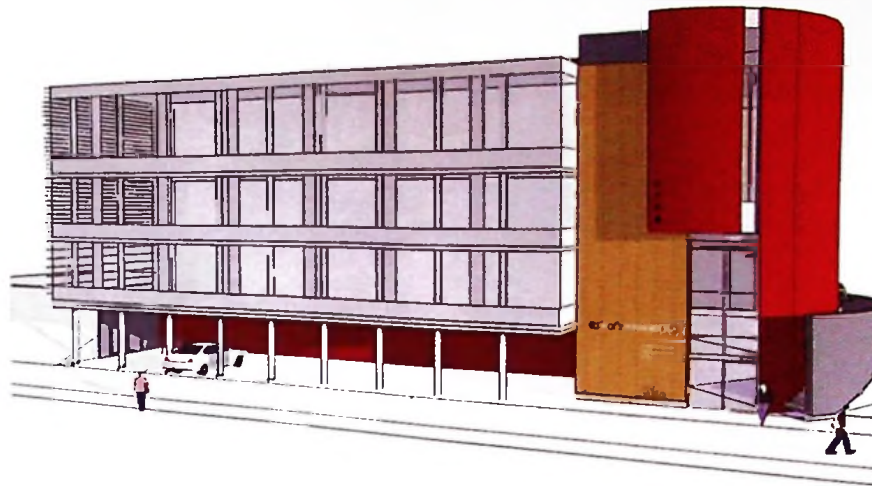
s'inscrivent dans le cadre de la réalisation d'un vaste réseau de modes « doux » (cyclistes, piétons) qui a été entrepris depuis quelques années sur tout le territoire communal. »

Dans le même but de sécuriser davantage les piétons et les cyclistes à cet endroit de fort passage, les quatre entrées et sorties des bretelles de la RN238 seront réaménagées. Leur largeur sera réduite de manière définitive (actuellement, elle l'est déjà, à l'aide de plots).

Les trottoirs de la rue de l'Invasion seront refaits, dans la section comprise entre le boulevard de Lauzelle et la rue de la Sapinière... et un trottoir traversant (légèrement surélevé par rapport à la chaussée) marquera bien l'entrée dans la rue de l'Invasion, à proximité de l'école : les automobilistes devront inévitablement réduire leur vitesse.

Les travaux s'étaleront sur plusieurs mois. Les déviations de la circulation mises en place sont annoncées sur le site de la Ville www.olln.be.

Ville et CPAS, à Louvain-la-Neuve



Le projet de l'Atelier Delta a séduit le jury

Dès 2011, les habitants de Louvain-la-Neuve profiteront de la présence d'une nouvelle antenne administrative, à la voie des Hennuyers, qui abritera aussi des bureaux du CPAS.

L'antenne communale de la Grand-Place de Louvain-la-Neuve est devenue trop exiguë. La Ville a donc décidé de construire un nouveau bâtiment, à la voie des Hennuyers.

« En rapprochant les services des habitants, nous affirmerons davantage la présence du pouvoir public à Louvain-la-Neuve », se réjouit le bourgmestre Jean-Luc Roland.

En 2007, la Région wallonne proposait un financement « alternatif », pour des bâtiments communaux. Notre Ville y a répondu et son projet a été retenu. Un concours d'architectes a été organisé et c'est l'esquisse de l'Atelier Delta, de Namur, qui a séduit les membres du jury.

« Nous avons reçu trois projets », explique Myriam Hay, chef de bureau technique au service communal des Travaux. *« Le bâtiment imaginé par l'Atelier Delta comporte une tour, élément visuel fort qui, visible depuis la rue des Wallons, fera office d'appel, en plus d'abriter l'accueil et de permettre l'accès aux différents étages de l'antenne. »*

D'une surface totale d'environ 1100 m², le bâtiment comportera 4 niveaux : au -1, des emplacements de parking, des locaux techniques et une entrée à hauteur de la voie des Hennuyers ; au 0, une entrée à hauteur de l'avenue Georges Lemaitre, l'accueil, des bureaux et une salle polyvalente de 144 m², dans laquelle pourront se tenir certaines séances du Conseil communal ; au 1^{er} et au 2^e étage, des bureaux et divers locaux techniques.

« Le secrétaire communal et la présidente du CPAS travaillent actuellement sur les plans, pour répartir les espaces en fonction des besoins de chacun. »

Une place bordée d'arbres, soignée, à l'emplacement des actuels boxes à vélos (lesquels seront installés sur un autre site, toujours à proximité de la gare) permettra d'offrir une vue dégagée sur la nouvelle antenne.

Basse énergie

Le montant des travaux est estimé à 2.200.000€, subsidiés à 50% par la Région wallonne. Il s'agira d'un bâtiment « basse énergie », avec un niveau d'isolation supérieur à celui imposé par la Région.

« On ne parle pas d'un bâtiment passif, qui eut été trop contraignant pour les utilisateurs », précise Myriam Hay. *« Mais il sera durable, avec une gestion automatisée du chauffage (par le sol) et de l'éclairage, un système de refroidissement nocturne et une ventilation contrôlée. »*

L'esquisse de la nouvelle antenne administrative sera présentée le 18 février, à la Région. L'avant-projet sera réalisé dans les six mois et suivi de la demande de permis d'urbanisme. Les travaux devraient débuter fin 2010, pour une ouverture espérée dix mois plus tard.

Le CPAS se réjouit de cette présence prochaine dans la cité universitaire, où de nombreux bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) résident. Quant à la Ville, elle sera moins à l'étroit que dans ses locaux de la Grand-Place, ce qui permettra peut-être d'ouvrir aussi une antenne du service Urbanisme. ■

Nos habitants sont *formidables !*

C'est devenu une coutume ! Au cours de la soirée des vœux aux corps constitués, le 23 janvier à la Ferme du Biéreau, le bourgmestre et les échevins ont mis à l'honneur quelques habitants de notre commune qui se sont distingués depuis plusieurs années dans des domaines aussi divers que la politique, les droits de l'homme, la santé et les fêtes.

Le Comité des fêtes de Wallonie



Plus de 50 réunions pendant l'année : les membres les plus actifs du Comité des fêtes de Wallonie s'investissent à 200% pour assurer la réussite de la plus grande fête d'Ottignies-Louvain-la-Neuve après les 24 Heures vélo. Négociations avec les sponsors et les groupes invités, contacts avec les services communaux, la police, les commerçants..., rencontres avec les représentants des quartiers pour synchroniser l'arrivée des groupes participant à la marche aux flambeaux... il ne faut commettre aucune erreur dans l'élaboration du programme, car l'investissement financier est important : 35.000€, dont 15.000€ de subsides communaux, pour permettre aux habitants de participer à une multitude d'activités, gratuitement, pendant quatre jours.

« Moribond, le Comité a redémarré en 2003, sous l'impulsion des échevins qui se sont succédé à la tête du service des Fêtes : Jean-Marie Heuse, Véronique Lépine, Albert Ska et Benoît Jacob », rappelle Gérard Vanderbist, actif au sein du Comité depuis 26 ans. « Aujourd'hui, le bureau compte huit membres et le Comité, vingt-cinq, qui représentent 80% des quartiers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les

statuts de notre association sont à l'étude au service Juridique de la Ville. »

Outre l'organisation des Fêtes de Wallonie, le Comité dispose, depuis deux ans, d'un vélo folklorique aux 24 Heures vélo. Il participe aussi aux marchés de Noël d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve, en y vendant du vin chaud, de la bière de Noël et des moules au barbecue ! Histoire de se faire connaître et d'étoffer encore l'équipe.

Sur le thème de l'Espagne

Cette année, la 32^e édition des Fêtes de Wallonie sera organisée en collaboration avec le Centre culturel espagnol de Wavre, qui fête ses 40 ans : paëlla, flamenco, marché artisanal espagnol... il y aura même un groupe galicien qui participera au cortège des géants et donnera une représentation, sous le chapiteau du Cœur de Ville.

Nouveauté aussi : la présence du Centre Sportif Etudiant (CSE) et des kots à projets de Louvain-la-Neuve sur un char de la marche aux flambeaux... ainsi qu'un concours du plus beau char, l'animation - par la police - d'une piste de sécurité à vélo pour les enfants, l'installation d'un podium libre sur la place du Centre...

« Le programme de l'après-midi des seniors sera étoffé, vu le grand succès remporté l'an dernier », annonce Gérard Vanderbist.

Les inconditionnels du feu d'artifice ne seront pas déçus et les amateurs de brocantes feront encore de très bonnes affaires ! Vivement septembre ! ■

Philippe Hensmans



Les habitants de Mousty ne peuvent ignorer que le directeur de la section francophone d'Amnesty International Belgique réside dans la rue de Franquénies : la voiture aux couleurs de l'association y stationne souvent... quand Philippe Hensmans ne se trouve pas en mission à l'étranger.

« En décembre, je me suis rendu au Congo, dans le cadre de notre campagne relative aux violences commises contre les femmes », explique Philippe Hensmans.

« J'y ai rencontré des femmes victimes de viols, des enfants soldats... mais aussi Laurent Nkunda et d'autres chefs rebelles, pour leur faire savoir qu'ils commettent des crimes de guerre et n'échapperont pas au tribunal pénal international. »

Après le Congo, Philippe Hensmans s'est rendu en Tunisie, pour aider la section tunisienne d'Amnesty à fonctionner mieux.

« Il ne doit pas y avoir beaucoup de jobs qui comportent autant de facettes. Outre la gestion de notre trentaine de salariés et des rapports entre ceux-ci et les élus bénévoles du Conseil d'administration (lesquels proposent les grandes lignes du mouvement à l'Assemblée générale), je dois souvent utiliser mes compétences en matière de finances et marketing. C'est que notre ASBL fonctionne avec peu de subsides - 85% des recettes proviennent des dons, cotisations et autre vente de bougies - et que le budget consacré à la publicité est dérisoire. Cela nous oblige à être créatifs ! »

Une créativité remarquée, puisque Philippe Hensmans a été nommé « marketeur de l'année » par le magazine Trends Tendances, en 2007.

« Ma fonction comporte aussi un gros travail de communication - l'envoi de deux ou trois communiqués de presse chaque jour, pour être bien présent dans les médias - et de

lobbying auprès des décideurs politiques, en Belgique et à l'étranger. »

Caravane de la dignité

Sociologue de formation, Philippe Hensmans dirige Amnesty Belgique depuis 1996, après en avoir été l'attaché de presse responsable de ses publications pendant 7 ans. Il a aussi été directeur de campagne chez Greenpeace, durant quelques mois.

Désigné consultant pour l'élaboration des campagnes et actions internationales d'Amnesty, il gère plusieurs projets de front... notamment la mise en place d'une caravane de la dignité, qui circulera dans de nombreux pays, à la rencontre des citoyens du monde, pour évoquer les violations des droits humains qui mènent à - ou entretiennent - la pauvreté (un des thèmes sera la mortalité maternelle). Cette nouvelle campagne sera lancée officiellement au mois de mai.

« D'autres campagnes se poursuivent : pour l'abolition de la peine de mort, contre la terreur, contre la torture aussi, un sujet qu'on croyait devenu tabou et qui est revenu sur le devant de la scène. »

Philippe Hensmans supervise les activités organisées par les 75 groupes locaux de la section francophone d'Amnesty Belgique. Il est souvent sollicité par le Groupe 54 d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le kot à projet Amnesty, pour donner des conférences par exemple.

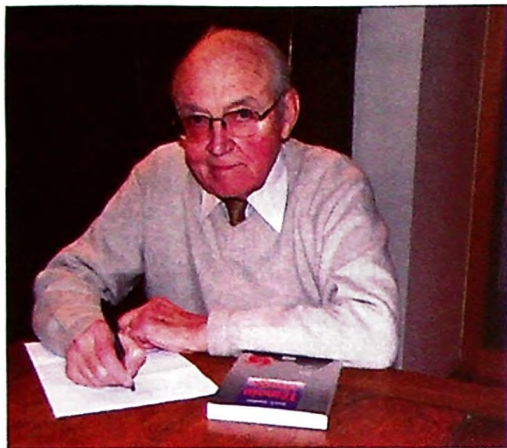
Souvenez-vous : en 2007, le Groupe 54 et le kot à projet Amnesty organisaient une action symbolique, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve, pour sensibiliser le public à la situation de Sami al-Hajj, journaliste de la chaîne de télévision al-Jazeera détenu depuis quatre ans au camp de Guantanamo. Sami al-Hajj a été libéré depuis.

« Les journalistes d'al-Jazeera sont venus filmer cet événement et depuis lors, j'ai été interviewé plusieurs fois dans le journal de la chaîne, en direct. Quand on sait qu'il s'agit d'une des télévisions les plus influentes au Moyen-Orient, ce n'est pas anecdotique ! »

Le directeur d'Amnesty fait partie du Conseil d'administration de l'ASBL « Les Voies de la liberté » basée à Ottignies, dont le but est de faire progresser les droits humains et les libertés individuelles, en sensibilisant et informant le grand public. Passionné d'informatique, il vient d'ailleurs d'en réaliser le nouveau site, au niveau technique. ■



Jean-Émile Humblet



Docteur des universités de Louvain (droit), Paris (économie et législation ouvrières) et Bruxelles (sciences sociales), professeur de sociologie à l'université de Mons-Hainaut, à l'Institut européen des hautes Études internationales (Nice) et à l'ICHEC (Bruxelles), Jean-Émile Humblet a siégé au Sénat belge de 1978 à 1986 (Rassemblement Wallon puis Rassemblement Populaire Wallon, apparenté au groupe socialiste). Il a été administrateur principal à la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) à Luxembourg de 1953 à 1961, secrétaire général de la Fédération Internationale de Documentation à La Haye de 1961 à 1964, membre du Conseil économique régional de Wallonie, du Parlement wallon et du Parlement de la Communauté française.

Fondateur ou animateur de nombreuses associations de défense et de promotion de la Wallonie et de la Francophonie (Centre d'Études Wallonnes à Louvain, Rénovation Wallonne, Conférence des Peuples de Langue française, Wallonie-Québec, Association franco-européenne de Waterloo, Accueil Diplomatique Francophone...), il est aujourd'hui vice-président de l'Association France-Wallonie-Bruxelles (dont le but est d'expliquer l'évolution de la Belgique au monde politique, académique, culturel et économique français), membre du Conseil d'administration de l'Association belgo-palestinienne Wallonie-Bruxelle (qui défend et promeut les droits inaliénables du peuple palestinien à son territoire et à son État), membre du Bureau du Centre International de Formation Européenne (CIFE), président du Comité Wallon d'Action pour les Relations Extérieures (CWARE)...

Il est auteur ou co-auteur d'une dizaine d'ouvrages en majorité consacrés à la Wallonie et à la Francophonie. Actif toute sa vie dans le milieu chrétien, il a notamment créé la paroisse européenne de Luxembourg et le mouvement Eglise-Wallonie.

A Mousty en 1951

Son attachement à notre ville remonte à 1951, quand il s'installe à la chaussée Provinciale, à Mousty, avec son épouse Françoise Vieujant (« *qui a contribué à ce que je sois ce que je suis* », insiste-t-il). A l'époque, M. Humblet conduit une recherche sur la population du sillon de la Dyle : Mousty, Ottignies, Limelette... prémonitoire ! Leur 2^e fille naît à l'ancienne clinique d'Ottignies.

« *Europe oblige, nous sommes ensuite partis à Luxembourg, puis à La Haye... avant de revenir à Genval* », se souvient Jean-Émile Humblet. « *J'ai installé les bureaux du Conseil économique du Brabant wallon à Ottignies, entre la maison communale et le centre culturel, puis à l'école communale de Limelette désaffectée...* »

En 1987, les époux Humblet créent la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet - à la mémoire de leurs deux fils décédés - à la Verte Voie, à Louvain-la-Neuve.

« *Nous estimions que Louvain-la-Neuve était le site idéal pour accueillir une fondation chargée de l'éducation civique de la jeunesse wallonne, puisqu'on y trouve la plus forte concentration de jeunes en Wallonie.* »

Au décès de son épouse, en 2006, M. Humblet se domicilie dans la cité universitaire, d'abord à la rue Charlemagne, puis à la rue de la Longue Haie... d'où il jouit d'une vue imprenable sur l'habitation de sa fille Marie-Odile ! La Résidence de Lauzelle est à deux pas - il y prend ses repas - et quand ses visites en clinique ne l'en empêchent pas, il participe aux réunions du club local de scrabble, dans les locaux de la Croix-Rouge d'Ottignies. ■

Le service des soins palliatifs

Humilité, humanité, humour (beaucoup d'humour) : ce sont les trois « h » qui soudent les deux médecins, une kiné, une psychologue, une assistante sociale, une aumônière, 17 infirmières et 12 bénévoles qui travaillent au sein de l'équipe des soins palliatifs de la clinique Saint-Pierre d'Ottignies.

« *Nous ne sommes pas un service triste !* », déclare l'aumônière ottinoise Marie-Anne Dujardin. « *L'échevine de l'Etat-civil Annie Galban est déjà venue célébrer deux mariages ici... et le 6 décembre dernier, nous avons fêté les fiançailles du fils d'une patiente, que nous avons aidée à se faire belle pour l'occasion : maquillage, coiffure, manucure... c'était un événement !* » Marie-Anne Dujardin se souvient aussi de la volonté de l'ancien échevin Jean-Marie Heuse, aux derniers jours de sa vie, de participer à la profession de foi de son petit-fils : « *Nous avons tout organisé, avec la Croix-Rouge, pour qu'il puisse assister à la messe à Blocry.* »

« *On soutient la vie jusqu'au bout* », ajoute la psychologue néolouvaniste Carine Roch. « *En accompagnant la souffrance physique et morale, on offre le plus beau des cadeaux aux patients en fin de vie : la possibilité de partir sereinement, dans la douceur... et aux familles, une préparation au deuil, la satisfaction de pouvoir se dire que tout s'est bien passé.* »

« *Nous accordons autant d'attention, davantage parfois, aux familles qu'aux patients* », précise la bénévole ottinoise Chantal Rits. « *Elles peuvent dormir ici, ne doivent pas respecter d'heures de visites, sont écoutées en permanence... et au moment du décès, elles peuvent se recueillir aussi longtemps qu'elles le souhaitent dans la chambre du défunt.* »

Elles ont toutes le sourire et au milieu d'elles, le Dr Pierre Duprez, responsable de l'unité, à l'origine de la création du service, il y a dix ans.

« *A l'époque, les pouvoirs publics avaient décidé de consacrer 12 lits par province au lancement de soins palliatifs hospitaliers : 6 pour le secteur libre, octroyés à la clinique du Champ Sainte-Anne (Wavre), et 6 pour le catholique, octroyés à la clinique Saint-Pierre.* »

Au départ, les lits étaient dispersés dans l'hôpital, dans les services d'oncologie, pneumologie et cardiologie. Très vite, il est apparu qu'un regroupement faciliterait le travail de l'équipe.

Six lits, quatre chambres

Au 2^e étage de la clinique, le service des soins palliatifs compte six lits répartis dans deux



chambres seules et deux chambres à deux lits.

« *Les quatre chambres sont toujours occupées mais rarement les six lits. En fin de vie, les personnes demandent généralement à être seules dans une chambre... cela nous permet d'avoir un dialogue plus approfondi avec elles et avec leurs familles* », explique le Dr Corinne Van Oost. « *Nous accordons énormément d'importance à l'expression des émotions. Aussi, quand il n'existe plus, nous essayons de restaurer le dialogue dans les familles. Celles-ci nous disent souvent qu'elles ont vécu des moments très forts, aux côtés de leur malade.* »

Le service compte également une équipe mobile (un mi-temps médical, un mi-temps psychologue, un mi-temps infirmière), qui visite les patients « étiquetés soins palliatifs » dans les autres services de la clinique (226 patients en 2007).

Déjà reconnue, l'excellence du service devrait encore s'accroître avec le déménagement dans des locaux plus spacieux, en 2010. Les fonds récoltés à l'occasion des festivités du 10^e anniversaire, en novembre dernier, devraient permettre d'aménager coquettement le nouvel espace. ■

Quelques chiffres

Les patients sont originaires de l'ensemble du Brabant wallon. Parfois de plus loin, quand les familles résident à Ottignies ou à proximité. Agés de 74 ans en moyenne (en 2007, le plus jeune avait 37 ans et le plus âgé, 96), souffrant d'un cancer dans 75% des cas, ils séjournent une dizaine de jours - parfois seulement quelques heures - dans le service. En 2007, le service a totalisé 145 séjours pour 134 patients différents.

« *L'inami prend en charge un séjour d'un mois maximum aux soins palliatifs* », précise le Dr Van Oost. « *Certains patients ne sont pas en fin de vie mais, dans la phase palliative de leur maladie, souffrent physiquement, psychologiquement... ou leur entourage est épuisé ou dépassé. Nous les accueillons quelques jours, le temps de trouver un traitement qui les soulage, avant de les renvoyer chez eux. Ils sont alors encadrés par l'ASBL Domus. Cela concerne 1/4 de nos patients.* »

ASSUREURS CONSEILS

PIERSON



c'est bon! S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRO



**FORTIS
GROUP**



CONSULTEZ-NOUS !
010.41.42.43

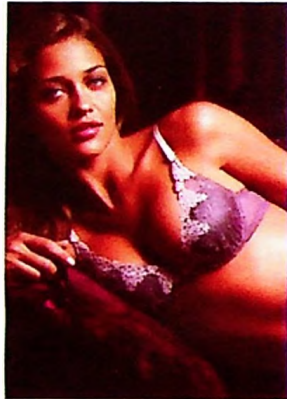


Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies
Fax 010.41.60.34

Colombine

*Lingerie
Corseterie
Balnéaire*

Boulevard Martin, 32 • 1340 OTTIGNIES - LLN
Tél. : 010 41 49 30



PASSIONATA®

FD FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

Des professionnels à votre service

**Incinération • Ensevelissement jour et nuit
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie**

Nouvelle adresse :

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies - L.L.N.

Tél. 010 41 42 91 - Fax 010 41 19 11

www.funerailllesdebroux.be

Sortez de l'anonymat.



Conditions exceptionnelles sur nos Jetta de stock.



4,6-7,4 l/100 km • 122-176 g CO₂/km.

◆ CONFORME PRIORITÉ À LA SECURITE. Informations environnementales (ADR 19/03/2004) : www.volkswagen.be

Ets Hermand sprl

Avenue des Combattants, 117 - 1340 Ottignies - Tél. : 010 41 34 32 - info@hermand.vw.be

Carnet *familial*

Naissances

Ntwa-Nese-Mangiala, Gemima	02/10
De La Torre-Baus, Juan	03/10
El Fough, Sanae	05/10
Farigoule, Joachim	07/10
Huens, Charles	07/10
Lemaire, Emma	07/10
Nyssen-Dehaye, Samaël	08/10
Scolas, Aloys	09/10
Schoemaeker, Jade	10/10
Bayart, Clément	11/10
vertroost, Yoenn	13/10
Gilson, Emilie	13/10
Ansriou, Rayane	14/10
Puopolo, Mahe	15/10
de Meester	
de Betzenbroeck, Victor	16/10
Tonneau, Mérédis	16/10
Dos Santos Ferreira, Naomy	16/10
Dos Santos Ferreira, Joyce	16/10
Delrez, Mathieu	22/10
Bladt, Augustin	25/10
Cappelle, Charlie	26/10
Goubau, Ilias	27/10
Duquenoy, William	30/10
Cernocky, Léo	30/10
Marion, Igor	03/11
Zamuangana Makiese, Eva	04/11
Vandebosch, Clara	06/11
Amougou, Marc-Nicolas	06/11
Gourari, Jonah	09/11
Foulon, Elisa	12/11
El Kadiri, Lamyae	13/11
Verwilghen, Guillaume	14/11
Kajjôa, Wassima	17/11
Hercot, Clément	17/11
Nguema, William	17/11
De Blust, Louis	17/11
Laaziz, Sarah	18/11

Keyaerts, Elicia	20/11
Rodrigues Mingas, Melvin	20/11
Goens, Juliette	22/11
Hugon-Vialle, Noémie	23/11
Le, Maxime	24/11
Van Pée, Giannelli	24/11
Dassonville, Maxence	25/11
Brooms, Maya	26/11
Dohn, Maë	28/11
Lorthioir, Manon	28/11

Mariages

De Smedt Xavier & Sempot Inès	04/10
Beaumont Roger & Attar Chantal	04/10
Duval Alain & Grancitelli Maria Luisa	04/10
Descouvemont Nicolas & Dumont Nathalie	11/10
Dewelle Yves & De Coster Alain	11/10
Soufi Mourad & Abijj Layla	11/10
El Mkhtrioui Ahmed & El Asri Samira	11/10
Gomy Yves & Marquis Pascale	17/10
Martin Pascal & Massaro Maria	17/10
Brouns Pierre & Laloux Françoise	24/10
Pereira de Carvalho Reginaldo & N'Ghaimich	25/10
Heurya Anne	25/10
Marichal Yves	25/10
Herbillon Catherine	25/10
Allaoua Athmane & Barkat Souad	25/10
Wariach Youssef & Attahiri Aicha	25/10
Huvelle Etienne	25/10
& Porlares Juco Divina	08/11

El Harti Khalid & Ait Hassou Kadija	15/11
Kovalev Alexandr & Tolstova	
Ouliana Olegovna	28/11

Décès

Dehasse, Jean	07/10
Thomas, Anne	07/10
Schooyans, Odette	09/10
Lurkin, André	10/10
Nys, Marie	11/10
Servais, Jean	15/10
Voets, Alain	17/10
Gallez, André	18/10
Houben, Elisabeth	18/10
Dauvin, Jean	19/10
Wetterene, Laure	20/10
Parkinson, Liliane	22/10
Pierret, Fernand	23/10
Ingels, Roger	26/10
Woitrin, Michel	27/10
Dubois, Maria	04/11
Deuxant, René	06/11
Pierre, Maximin	07/11
Vanbol, Jean-Marie	10/11
Cadet, Yvonne	11/11
Tabourdon, José	12/11
Castreman, Andrée	17/11
Raymaekers, Juliette	17/11
Vissers, Jeanne	17/11
Rouche, Nicolas	18/11
Despy, Marguerite	20/11
Jadot, Michel	21/11
Polet, Emile	22/11
Stojanovicruciz, Radomir	22/11
Blum, Willy	24/11
Mauen, Georges	26/11
Taquet, Jeanne	27/11
Denis, Christiane	29/11
Vanderbiest, Jules	29/11
Wauquier, Berthe	30/11

E-Gov Awards *2008*

Notre Ville a été nominée à l'occasion de la 5^e édition des « e-Gov Awards », qui avait lieu le 4 décembre à la Bourse de Bruxelles, cette année sur le thème « L'évolution de l'e-Gouvernement au niveau local ».

Les e-Gov Awards, une initiative d'Agoria - la Fédération de l'industrie technologique - couronnent chaque année les réalisations et projets pilotes les plus marquants en matière d'e-Gouvernement.

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve était nominée, avec les communes d'Aubel et Berloz, dans la catégorie « meilleur site web au niveau contenu ». C'est la commune de Berloz qui a remporté l'Award... mais le fait que notre site ait été reconnu comme l'un des trois meilleurs, au niveau contenu, nous encourage à poursuivre encore nos efforts pour la bonne information de nos citoyens. ■



Conseil *communal*

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU 16 DÉCEMBRE

La soirée se déroule exceptionnellement à la ferme du Douaire, puisqu'il s'agit d'une séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale.

L'interpellation prévue dans le quart d'heure qui précède la séance est reportée, l'interpellatrice ayant porté secours à la conseillère Claire Thibaut, victime d'une chute à vélo alors qu'elle se rendait au Conseil.

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe présente les synergies bénéfiques Ville-CPAS et le budget du CPAS (lire page 17) ... budget qui doit être voté en fin de séance mais ne le sera pas, la moitié des conseillers ayant déserté l'assemblée.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland demande aux conseillers d'approuver le montant de 70.000€, au lieu des 25.000€ prévus initialement, pour l'audit sur le management et la gestion des ressources humaines au sein de l'administration communale. La minorité s'abstient, estimant que « *c'est cher payer pour une analyse ne concernant qu'une trentaine de postes* ».

Le budget 2009 de la police est voté à l'unanimité. Les charges de personnel représentent 86% des dépenses. Le bourgmestre rappelle qu'il y a plus de postes à pourvoir que d'inspecteurs disponibles... une difficulté rencontrée dans toutes les zones de police du Brabant wallon.

Mobilité autour de la gare

Le point relatif à la commande d'une étude de mobilité pour le site de la gare d'Ottignies fait l'objet d'un long débat. « *Nous voulons pouvoir anticiper quels seront les effets, en terme de mobilité, des nombreux développements attendus dans cette zone : RER, European, initiatives de propriétaires privés...* », annonce le bourgmestre « *Faut-il reconfigurer le rond-point de la libération des camps ? Faut-il un tourne à droite direct depuis l'avenue Paul Delvaux vers l'avenue des Droits de l'Homme ? On risque de voir se former des bouchons à cet endroit stratégique, dans un avenir proche...* » Ville, SRWT/TEC et le MET Namur, maître d'ouvrage, seront partenaires dans cette étude. Les autorités communales tenteront de convaincre la SNCB de l'être aussi.

Le conseiller Jacques Otlet regrette la dépense de 30.000€ pour une nouvelle étude de mobilité, alors que la ville dispose déjà d'un Plan communal de mobilité et que la mise en œuvre des 10 ha de Benelmat impose au promoteur CFE de réaliser une étude de mobilité. « *Le permis unique délivré pour le parking des Villas impose la réalisation du viaduc Masaya au dessus des voies du chemin de fer: qui va payer cet ouvrage ? Ne pourrait-on pas envisager que le parking soit construit sur les 10 ha de Benelmat, ce qui éviterait de devoir construire le pont ?* »

Le bourgmestre répond que le viaduc, déjà esquissé dans le schéma de structure de 1993, doit se

faire... et que ce n'est pas la Ville qui le payera. « *L'incertitude concernant le pont ne nous empêche pas de commander une étude qui nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les implications d'une croissance de 50 voire 100% de la fréquentation autour de la gare.* »

Les conseillers Christian Tilkin et Bernard Laduron s'abstiennent. « *Parce que le MET sera le maître d'ouvrage* », justifie le second, très critique à l'égard de cet intervenant.

Cressonnière et terrains de rugby

Le bourgmestre Jean-Luc Roland évoque l'aménagement d'un passage pour piétons avec coussins berlinois sur l'axe clos des Gilles/route du Longchamp/rue des Chinels. Il demande aussi aux conseillers d'approuver l'acquisition de 6 ha de l'ancienne cressonnière de Pinchart. Les conseillers MRIC sont opposés à ce projet, Jacky Reginster s'abstient.

L'échevin des Bâtiments Jacques Benthuy rappelle le projet de construction d'un centre omnisport à hauteur du boulevard Baudouin 1^{er}, présenté au Conseil en juin. L'UCL et la Région wallonne imposent des modifications. La première exige un passage sur le terrain ; la seconde, l'agrandissement des vestiaires, la construction d'une salle de contrôle antidopage, d'une salle pour la préparation physique et d'une concièrgerie. Le budget est donc plus élevé que ce qui avait été prévu initialement. Dès lors, le Collège maintient son projet mais le découpe en quatre phases - pour s'assurer l'octroi de subsides wallons - et propose aux conseillers de n'approuver, dans un premier temps, que les seules phases 1 et 3 (les deux terrains de rugby, un synthétique et un naturel, et les abords), pour un montant total de 1.275.000€ TVAC. L'échevine des Sports Annie Galban rappelle que l'urgence, ce sont les terrains (le club de rugby, actuellement situé à Blocry, va être exproprié à brève échéance) et leur éclairage. Des pavillons provisoires pourront faire office de vestiaires, pendant un certain temps. Unanimité.

La fin précipitée

Alors que l'assemblée est invitée à se prononcer sur l'octroi d'un subside au Terrain d'Aventures, le conseiller Thierry Muller décide de quitter la séance. Il est 23h30 et comme il l'a déjà fait savoir à plusieurs reprises, ce n'est pas une heure raisonnable pour un cardiologue qui doit opérer le lendemain matin. Sans Claire Thibaut ni Thierry Muller, la majorité est déforcée. La minorité décide alors de suivre le docteur : « *nous avons aussi des conseillers qui travaillent demain* », déclare-t-on dans ses rangs. Stupéfaction générale : si Jacky Reginster prend la porte à son tour, une directrice d'école ne pourra pas être nommée, prévient l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuy. Le conseiller néolouvaniste accepte de rester pour quelques points relatifs aux fabriques d'églises et pour le huis clos qui comprend la nomination de la directrice. Mais il refuse de se prononcer sur le budget du CPAS. Pour permettre le vote de ces points, le budget du CPAS est retiré. ■

CPAS : rigueur et qualité des services

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe a présenté le budget 2009 de son institution à l'occasion de la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale, le 16 décembre à la ferme du Douaire.

Arrêté à 10.199.164€ à l'ordinaire, le budget 2009 du CPAS est en diminution par rapport à 2008 (10.431.712€). Le montant de l'intervention communale est maintenu à 3.654.347€, grâce à l'apport du boni présumé de 2008 (303.882€).

On note une légère augmentation des dépenses du personnel, une légère diminution des frais de fonctionnement, une diminution drastique des dépenses de transfert, une progression des dépenses de la dette de 26.000€ [en prévision de réalisation de projets immobiliers]... et une diminution des dépenses d'aide sociale (malgré la situation de crise), tout en maintenant la qualité des services.

« Nous persévérons dans notre volonté d'améliorer la gestion du CPAS. Nous attendons l'arrivée d'un(e) secrétaire avec impatience », résume Jeanne-Marie Oleffe. « Nos efforts ont des limites et, la crise aidant, il nous paraît clair que nous arrivons à la fin des économies internes et des rationalisations possibles. Il n'empêche, pour rencontrer les difficultés grandissantes de la population, nous préférons une politique volontariste - ce qui justifie les engagements prévus - à une politique d'entretien de la misère en versant des aides qui entraînent une dépendance. »

Le CPAS a budgétisé 12 nouveaux projets à l'extraordinaire, pour un montant de 503.000€ : aménagement de la Pyramide (35.000€), entretien de la Résidence du Moulin (70.000€), aménagement de logements de transit à la chaussée de La Croix (320.000€)... pour lesquels il obtiendra 186.000 € de subsides.

A l'ordinaire, signalons la mise en place d'un service de titres services, qui était déjà prévue en 2008 mais n'a pu être menée à bien par manque de temps et de moyens, le renforcement du service de médiation de dettes et de la cellule emploi.

Rapport d'activités

La présidente du CPAS a profité de la présentation du budget pour expliquer le travail effectué en 2008.

Actuellement, le CPAS gère un peu plus de 300 dossiers de revenus d'intégration sociale (RIS), contre 400 l'an dernier. Les aides équivalentes au RIS ont aussi diminué (de 96 à 81).

L'aide relative à la prise en charge de domiciles de secours est stable (65 dossiers en cours). Depuis janvier, 27 personnes bénéficient de l'aide médicale d'urgence, 131 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire en urgence, 219 personnes d'une aide sociale en espèce... et des avances ont été accordées à 81 personnes, pour un montant de 102.356€. Le CPAS intervient aussi dans les frais d'hébergement de 23 personnes âgées.

« Nous avons aidé 47 personnes pour des frais d'hospitalisation, 137 personnes pour des frais médicaux et autant pour des frais pharmaceutiques, 21 personnes pour des frais de transport en ambulance », indique Jeanne-Marie Oleffe. « Le CPAS a également payé les cotisations de mutuelle pour 95 personnes. »

Actuellement, 32 personnes sont inscrites en adresse de référence au CPAS (elles étaient 26 en 2007). Quelque 56 personnes ont été aidées pour la prise en charge de factures d'énergie, 81 personnes ont bénéficié du Fonds Social de l'eau (contre 50 en 2007), 164 personnes ont bénéficié d'une aide pour le paiement de factures mazout (contre 27 en 2007).

« Le rôle du CPAS est de permettre aux personnes de continuer à vivre dans des conditions décentes. Les demandes d'aides sociales destinées à payer des charges locatives sont en augmentation. Malgré la mise en place d'un travail préventif (économie d'énergie), on constate que beaucoup de personnes n'ont plus les moyens de se chauffer sans une aide extérieure. Certaines se présentent aussi afin d'obtenir de l'aide à la recherche de logement. L'accès au logement reste très difficile dans la région. »

Quelque 126 personnes sont suivies dans le cadre d'un projet professionnel. Depuis mars, 34 personnes ont été mises à



l'emploi et actuellement, 41 personnes sont vues régulièrement afin d'encadrer la recherche d'emploi. La création d'un poste de coaching va permettre d'accentuer ce type de suivi.

On assiste malheureusement à une augmentation du nombre de situations d'endettement (62 dossiers en cours). Le développement du service de médiation de dette va permettre d'accompagner les personnes vers le règlement collectif de dettes.

En ce qui concerne le département « qualité de vie », le CPAS a augmenté le nombre d'heures prestées auprès des familles (en grande partie des personnes âgées) ainsi que le volume d'animations ouvertes au public à la Résidence du Moulin. Le service de coordination des soins à domicile est en expansion de 142 à 162 dossiers.

« En matière de petite enfance, nous déplorons la diminution constante des accueillantes. »

Vote reporté

La présentation du budget a fait l'objet d'un long débat. Le conseiller CPAS de la minorité Bernard Lietar a déploré que « le budget a été discuté au Conseil de l'Action

sociale après que la Ville ait adopté son propre budget et verrouillé définitivement l'intervention communale à 3.654.347€ comme les années précédentes. » Il a regretté la diminution des crédits permettant d'accorder des aides directes aux citoyens alors qu'on traverse une période de crise... et proposé de faire réaliser une étude des besoins sociaux et du contexte socioéconomique de notre commune. Les conseillers CPAS de la majorité ont expliqué le choix de poursuivre les axes de la politique de 2008 : rigueur dans la gestion du centre et accent mis sur l'autonomie des personnes. « Les besoins n'ont pas été mal estimés, le budget 2009 prévoit une marge d'augmentation de 10% », a signalé Jacques Duponcheel. « Si nous constatons qu'un RIS est indu, nous faisons tout pour le récupérer, ce qui n'était pas le cas précédemment. Mais on ne refuse pas l'aide aux citoyens qui sont dans le besoin. » Quant à l'étude des besoins sociaux, la majorité a bien l'intention de faire appel aux ressources de l'UCL en 2009... mais il est hors de question que l'étude soit financée par un budget social.

Prévu en fin de séance, le vote du budget n'a pas eu lieu, la minorité ayant quitté l'assemblée (lire notre compte rendu de la séance du Conseil communal du 16 décembre). ■

L'apéro avec la présidente du CPAS



Jeanne-Marie Oleffe.

Les « apéros citoyens » organisés par le service Citoyenneté, les 8 novembre et 1^{er} décembre, ont remporté un grand succès. Les participants ont rencontré le bourgmestre Jean-Luc Roland, qui leur a expliqué ses différentes compétences : affaires générales, développement durable, personnel, mobilité, voiries, espaces verts, patrimoine et contentieux.

« Le cycle des apéros citoyens a pour objectif de présenter les personnages clés de la

commune, afin de permettre aux citoyens de mieux les connaître, d'apprécier qui ils sont et ce qu'ils font », rappelle l'animatrice de la Maison de la Citoyenneté Agnès Dufrasne.

Le prochain apéro citoyen aura lieu le 28 février, à 10h15, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies). Les participants rencontreront la présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe.

Plan malin des parkings

La Ville a édité un « Plan malin des parkings de Louvain-la-Neuve » à l'intention de ses habitants et visiteurs. Il reprend les différents parkings gratuits accessibles à tous, les espaces situés en zone bleue... ainsi que les lignes de bus qui desservent la cité universitaire.

Ce plan est disponible gratuitement dans les commerces de Louvain-la-Neuve, à l'Office du Tourisme Inforville (galerie des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve) et à l'accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.

Et vous, vous faites quoi ?

Qui sont les conseillers communaux/
conseillers CPAS ? Que font-ils et en
quelles matières peuvent-ils vous aider ?
Cette rubrique doit vous permettre de les
connaître mieux.

André Piron (MRIC)



André Piron siège
au Conseil commu-
nal depuis décem-
bre 2006, après
avoir été conseiller
CPAS pendant deux
ans. Expert comp-
table et fiscal indé-
pendant, c'est tout
naturellement qu'il a
été élu échevin des
Finances et du Bud-
get, mais aussi du

Commerce et de l'Emploi, dans le « Collège
fantôme » instauré par la minorité.

*« J'étudie le budget et les modifications
budgétaires avec beaucoup d'attention.
Je m'assure qu'il n'y a pas d'erreurs dans
les calculs - mais avec le secrétaire et le
receveur en place, il y a peu de risques ! -
et j'analyse les tendances politiques: avec
un budget semblable, aurions-nous agi
différemment si nous étions au pouvoir ? »*

Il est très sensible aux difficultés que vivent
les commerçants. Il a rencontré plusieurs
indépendants de l'avenue Reine Astrid, au
moment des travaux, avant d'intervenir au
Conseil communal pour demander la mise
en place d'une ASBL de Gestion du Centre
Ville à Ottignies, à l'image de celle qui a été
créée en 2006 à Louvain-la-Neuve.

Membre du Conseil consultatif Nord-Sud,
André Piron assiste également, chaque an-
née, aux deux AG de l'académie de musique
et de l'IECBW. Et tant qu'administrateur à
l'Immobilière Publique du Brabant wallon, il
est amené à examiner les arriérés des lo-
cataires de l'IPB, à donner son avis sur les
chantiers de construction et de rénovation,
les questions liées au personnel...

*« Ce mandat me touche particulièrement.
Puisque je partage mon bureau (sur la
place de Mousty) avec le président de l'IPB,
Jacques Otlet, je rencontre régulièrement
des personnes qui sont à la recherche d'un
logement. Elles vivent dans leur voiture,
ne savent où prendre une douche... elles
me racontent leurs misères, en pleurant
parfois... je tente de les reconforter, je*

*voudrais pouvoir les aider toutes, mais
l'offre en logements est tellement inférieure
à la demande... Certaines situations sont
aberrantes. Ainsi, il faut attendre que les
personnes soient à la rue pour intervenir,
car elles totalisent alors un nombre de
points plus élevé, qui les rend prioritaires
dans l'octroi d'un logement. »*

En octobre 2008, André Piron a été réélu à
la présidence de la section MR d'Ottignies.
Il assure cette fonction depuis plus de huit
ans. Outre la participation aux réunions de la
section, de la fédération du Brabant wallon
et aux réunions nationales, il consacre
énormément de temps à l'organisation
des drink du nouvel an, goûter des aînés,
souper annuel, soirées de débats, voyages
à la découverte des marchés de Noël
(c'est lui qui a instauré la tradition)... Il peut
heureusement compter sur l'aide efficace
de son épouse, Martine Delepine.

*« On dit que je suis très actif... c'est sans
doute pour cela qu'on ne se bouscule pas
pour me remplacer : j'ai été réélu mais
j'étais le seul candidat ! », avoue-t-il avec
modestie. ■*

André Piron
Clos des Pinsons, 22
1342 Limelette
010 / 41 09 27

Claude-Marie Vandergucht (Ecolo)



Conseillère commu-
nale depuis décem-
bre 2006, Claude-
Marie Vandergucht
a été échevine les
douze années qui
ont précédé.

*« C'était une sur-
prise totale ! J'avais
accepté de me met-
tre sur les listes parce que mes enfants
devenus grands, je pouvais m'investir. Dé-
couvrir le travail politique me tentait, faire
quelque chose d'utile pour la collectivité,
mouiller ma chemise plutôt que critiquer
de l'extérieur. Mais je ne m'attendais pas
à être élue, et encore moins à exercer un
mandat d'échevine ! »*

Parmi ses attributions, la petite enfance
l'a passionnée, et pour cause : elle est
elle-même sept fois grand-mère! Elle est
à l'origine de la création de la Maison de
l'Enfance, de la Famille et de la Santé (la



MEFS, à Blocry) et de la crèche parentale de Limelette, qui a ouvert ses portes en septembre dernier et dont elle préside le CA.

« L'aboutissement de ce dossier est un cadeau du ciel, la récompense après un véritable parcours du combattant ! Il y a eu plusieurs projets : on a d'abord pensé remonter le toit du local de la fanfare, avant de choisir d'agrandir plutôt l'espace occupé par la consultation ONE. Les six mois qui ont précédé l'ouverture ont été chargés en réunions diverses, avec les services communaux : suivi des travaux, engagement du personnel, signature de conventions avec l'ONE et les parents... »

Dans le domaine de l'Environnement, Claude-Marie Vandergucht a lancé le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), inscrit Ottignies-Louvain-la-Neuve dans le Contrat de Rivière et instauré la politique des déchets. Ne tirez pas sur la pianiste : si elle a instauré le sac poubelle payant - une mesure très impopulaire - c'est parce qu'il le fallait, pour réduire la quantité de déchets mise en décharge. Elle a encouragé les habitants à trier et plaidé pour l'engagement d'une éco-conseillère.

« Je me vois encore arpenter les rues avec le directeur du service des Travaux, pour déterminer l'implantation des sites à bulles ! Tout le monde souhaite en profiter, mais personne ne les veut devant chez lui ! »

L'échevine a souvent été interpellée, au Conseil communal, au sujet de la caravane de la Cellule de développement communautaire.

« Je trouvais important que les éducateurs de rue agissent sur le terrain, dans la caravane tant décriée, pour pouvoir accueillir des jeunes de passage non étudiants, non inscrits chez les scouts ou dans les clubs sportifs. »

En matière de Jeunesse, elle a obtenu que la 42^e Unité Scout de la Bièreau s'installe dans le garage de l'ancienne gendarmerie, à Blocry, et que la 65^e Six Vallées de Mousty (qui n'existe plus) occupe un local de l'ancienne mégisserie.

« Je me souviens aussi de la bonne ambiance qui régnait lors des voyages organisés pour les aînés, du succès du festival du film « L'Autre Festival »... qui m'a particulièrement émue, puisque j'ai un frère handicapé, de la création de la Maison de la Citoyenneté... »

L'ancienne échevine se dit ravie de cette expérience au Collège et des contacts qu'elle a entretenus avec les services communaux. Pensionnée de la Fopes (où elle était formatrice d'adultes et conseillère à la formation) depuis un an, elle a toujours aimé travailler en équipe.

« Je pense qu'il y a plus dans cinq têtes que dans une. Les personnes ont toutes des qualités différentes et c'est intéressant de les mettre ensemble. » ■

Claude-Marie Vandergucht
Avenue du Grand Cortil, 20D
1348 Louvain-la-Neuve
010 / 45 08 39

Rez-de-chaussée commercial à louer

Un rez-de-chaussée commercial se libère le 1^{er} mai, à l'avenue Reine Astrid.

D'importants travaux d'embellissement viennent d'être réalisés dans l'avenue Reine Astrid. La Ville souhaite maintenant y redynamiser le commerce, afin d'attirer du monde dans le centre d'Ottignies.

Avis aux amateurs : un rez-de-chaussée commercial se libérera le 1^{er} mai 2009, au n°8 de l'avenue Reine Astrid (immeuble Verlaine). C'est le Collège communal qui en fixera le loyer.

Intéressé(e) ? Adressez votre candidature au Collège communal, 35, av. des Combattants, à 1340 Ottignies. Mentionnez le type d'activité que vous souhaiteriez développer, précisez en quoi vous pensez que cette activité pourrait apporter un plus à la ville, détaillez aussi le financement de votre projet... ■

Renseignements : 010 / 43 78 58.

Immeuble Verlaine
(à droite)



Nouveaux représentants au *Conseil des enfants*



La séance d'installation du Conseil Communal des Enfants (CCE) 2009 avait lieu le 14 janvier. Les conseillers 2008 ont remis leurs écharpes aux nouveaux venus.

Vous êtes nombreux - parents, enseignants - à avoir participé à la séance d'installation du nouveau Conseil Communal des Enfants (CCE), le 14 janvier. Cette soirée fut l'occasion pour l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis, président du CCE, de remercier les conseillers sortants pour leur très bon travail. Tous ont reçu le livre « Un si terrible secret » d'Evelyne Brisou-Pellen en guise de souvenir.

L'échevin de l'Enseignement a rappelé les objectifs du CCE mis en place en 1990 : associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville... les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

« Vous allez devoir défendre, ici, les projets que vous avez trouvé intéressants dans vos classes. Tous ne passeront pas, certains mettront plusieurs années avant d'aboutir... comme c'est le cas pour le Conseil communal des adultes. » Et l'échevin d'expliquer la différence entre l'intérêt privé et l'intérêt général : *« Vouloir installer un toboggan dans son jardin ou même au sein de son école, c'est un intérêt privé. Par contre, choisir de l'installer dans un espace public, cela concerne beaucoup plus de monde... »*

Le secrétaire du CCE, Marcel Buelens, a

proposé un bilan des travaux du Conseil 2008 :

- les projets évoqués le 10 mars : rencontre de football inter-écoles, organisation de journées « nature » dans les bois, nettoyage de la Dyle suivi d'une soirée dansante, poubelles parlantes à Louvain-la-Neuve ;
- les projets évoqués le 19 mai : organisation d'une journée « nature » le 28 avril 2009, rampe de skate-board à Louvain-la-Neuve, concours de cuisine inter-écoles 2009 (suite au succès de l'édition 2008) ;
- le 20 octobre, le suivi des dossiers évoqués plus tôt... et l'invitation à participer aux manifestations patriotiques du mois de novembre.

A la fin de la séance d'installation, le nouveau conseiller représentant l'athénée Paul Delvaux, Clément Lecroart, a proposé que le CCE étudie la possibilité d'organiser une collecte de friandises, à offrir aux personnes démunies. Le Conseil a constaté qu'il s'agissait bien là d'une demande présentant un intérêt général.

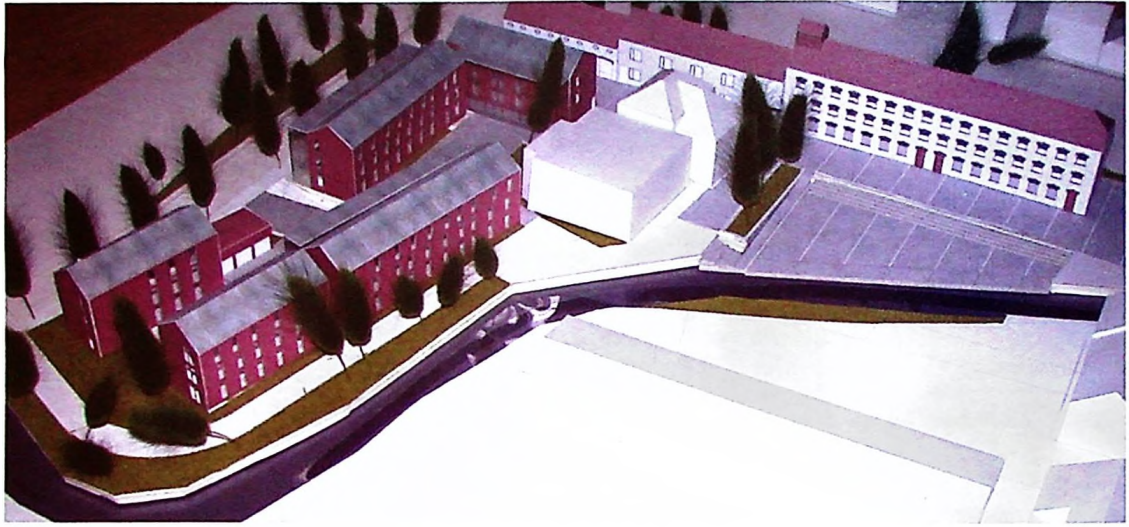
Les conseillers 2009

Voici la liste des nouveaux conseillers : Valentine Delguste et Imad Taraha (Ec. com. de Blocry), Gilles Casterman (Ec. com. de Lauzelle), Lena Ghiouleas (Ec. com. de Limauges), Gabrielle Derudder (Ec. com. de Limelette), Rose Sireuil et Oscar Misson (Ec. des Bruyères), Amélie Hardy (Ec. Com. Des Coquerées), Laly Decoster et Clément Lecroart (ARO Paul Delvaux).

Nous espérons qu'ils accompliront leur tâche avec autant de plaisir et d'efficacité que leurs prédécesseurs. ■

Evelyne De Roover remet son écharpe à Valentine Delguste.

La Ville encourage la construction de logements moyens



La maquette du projet
de la mégisserie.

La Région wallonne subsidiera la construction des 107 logements publics, dont 93 moyens, repris dans le Plan communal du logement 2009-2010. La Ville multiplie les initiatives pour lutter contre les bâtiments inoccupés et améliorer la qualité de l'habitat.

- 42 logements (28 moyens, 14 sociaux) à l'avenue Cardyn à l'Hocaille (projet de Notre Maison),
- 9 logements moyens à l'avenue des Sorbiers à Limelette (IPBw),
- 36 logements moyens à l'avenue des Vallées à Mousty (IPBw).

L'échevine du Logement Cécile Lecharlier présentait le Plan bisannuel du logement 2009-2010 au Conseil communal du 27 mai 2008.

Avec 1277 logements publics (12,3%), la Ville dépasse déjà les objectifs de la Région wallonne (10% de logements publics par commune). Elle a donc axé les demandes de nouveaux logements sur les logements moyens, peu nombreux jusqu'à présent.

« Nous avons relayé les demandes des différents opérateurs actifs à Ottignies-Louvain-la-Neuve auprès de la Région », explique Cécile Lecharlier. « Nous l'avons sollicitée pour le financement d'une centaine de logements publics, moyens pour la plupart, présentant une haute qualité environnementale, avec une ouverture au public des personnes à mobilité réduite. »

L'échevine du Logement vient d'apprendre que la Région avait retenu tous les projets. Elle subsidiera la construction de 107 logements publics, dont 93 moyens :

- 16 logements moyens dans l'ancienne mégisserie (projet de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve),
- 4 logements moyens à l'avenue des Eglantines à Limelette (projet de l'Immobilier Publique du Brabant wallon (IPBw),

« Notre région est très attractive et les loyers y sont donc particulièrement élevés. Cette pression foncière va encore augmenter avec l'arrivée du RER », constate Cécile Lecharlier. « La construction de ces nouveaux logements moyens, en 2009-2010, devrait permettre à de jeunes couples, qui se lancent dans la vie, de rester dans la région. Elle devrait aussi entraîner une rotation dans les autres logements publics : certaines personnes bénéficiant d'un logement social ont vu leur situation financière s'améliorer et remplissent désormais les conditions pour bénéficier d'un logement moyen... en déménageant, elles libéreront de la place dans les logements sociaux. »

L'échevine du Logement rappelle que la Ville dispose, depuis deux ans, d'un Fonds de garantie locative (10.000€ au budget), à destination des personnes aux revenus moyens (24.100 à 37.300€ brut/an pour un isolé, 30.100 à 45.200€/brut/an pour un couple + 2.200€/enfant à charge). La Ville prête 1.500€ maximum, à rembourser en 24 mois.

Bâtiments insalubres et inoccupés

La Ville est soucieuse de voir s'améliorer la qualité de l'habitat. Le responsable de son service Logement, Frédéric Lombart,

pourra bientôt réaliser les enquêtes de salubrité, à la demande de locataires de logements privés ou publics, sans plus devoir faire appel aux enquêteurs de la Région wallonne.

« Nous pourrions constater plus rapidement les éventuels problèmes d'humidité, de surpeuplement... la vétusté des installations électriques... et pour les propriétaires, il sera sans doute plus agréable d'avoir à faire à un agent localisé dans la commune, qui pourra leur proposer des solutions sur mesure », explique Frédéric Lombart.

Pour lutter contre les logements inoccupés ou abandonnés, la Ville a instauré un règlement-taxe sur les immeubles bâtis inoccupés (150€/m de façade/étage), afin de faire rentrer ceux-ci dans le circuit locatif privé ou public. Depuis l'entrée en vigueur de ce règlement, en février 2007, 24 immeubles bâtis inoccupés ont été recensés et 5 d'entre eux ont été taxés.

« Les bâtiments sont inoccupés généralement pour cause de querelles successorales ou parce qu'il y a des travaux à y faire. Dans la plupart des cas, un échange constructif a lieu avec le propriétaire, qui régularise la situation d'inoccupation, soit par la vente, soit par la rénovation. Nous avons pourtant dû demander, au juge de paix, la prise en gestion d'un bâtiment inoccupé depuis de longues années et condamné à le rester... ce qui a permis de débloquer une

situation complexe : les copropriétaires ont finalement trouvé un accord pour vendre le bien, qui est actuellement rénové et occupé. »

Logement de transit et permis de location

L'échevine du Logement se réjouit du partenariat avec Infrabel pour la location de deux biens - un bungalow pour deux personnes et une maison avec trois chambres - expropriés dans le cadre du chantier du RER.

« Nous louons ces bâtiments à Infrabel et les sous-louons, pour une durée d'un an maximum et à un prix modique, à des personnes en situation de détresse. Celles-ci sont suivies de manière active, afin de les aider à trouver un autre logement. »

Cécile Lecharlier évoque encore les permis de location, que le Collège communal délivre, après vérification par un enquêteur agréé de la Région wallonne, pour des logements d'une surface habitable de moins de 28m².

« Cette obligation permet aux pouvoirs locaux d'avoir un aperçu de la qualité des petits logements ou des collectifs (les « communautaires », à Louvain-la-Neuve), souvent les moins bien lotis en matière de salubrité... » ■

A la recherche d'un logement à loyer modéré ?

La Ville possède 28 logements à loyer modéré, pour des couples ou des personnes seules avec un enfant (appartement 2 chambres uniquement), dont l'âge ne dépasse pas 35 ans lors de la conclusion du contrat de bail. Régulièrement, l'un ou l'autre appartement se libère à la Tannerie (avenue du Douaire, à Ottignies).

Les candidats doivent être originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ou domiciliés dans la commune depuis au moins 5 ans... ou avoir été domiciliés pendant au moins 15 ans dans la province. Ils doivent justifier l'intérêt qu'ils ont pour la Ville, ne pas être propriétaires ou usufruitiers... et disposer de revenus moyens (isolé : montant compris entre 24.100 et 37.300€, avec un abattement de 2200€ par enfant à charge ; couple : montant compris entre 30.100 et 45.200€).

Le loyer mensuel indexé est établi suivant la

superficie du logement. Il varie entre 370€ et un peu plus de 500€. Le couple de locataires se verra octroyer une ristourne communale fixée à 25% des loyers versés les six dernières années, à condition d'acquiescer pour lui-même, durant la période pendant laquelle il est bénéficiaire du logement à loyer modéré, son logement principal sur le territoire de la commune.

Intéressés ? Vous pouvez adresser votre candidature motivée et argumentée au Collège communal, 35, av. des Combattants, à 1340 Ottignies. Joignez-y une copie de vos trois dernières fiches de paie, une copie de votre contrat de travail ainsi qu'un document de composition de ménage et un certificat de bonnes vie et mœurs. N'oubliez pas d'indiquer un numéro de téléphone ou une adresse mail pour vous joindre en cas de besoin. ■

Renseignements : 010 / 43 78 58.

Un cadastre des antennes

Notre ville compte un peu plus de 60 antennes, réparties sur 35 sites. Les niveaux de rayonnement électromagnétique mesurés dans le cadre du groupe de travail « Rayonnement » UCL/Ville sont, pour la plupart, de moins de 3 volts/m. Ce sont des résultats rassurants.

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est la première à disposer d'un cadastre des antennes implantées sur son territoire, le résultat d'une année de travail au sein du groupe « Rayonnement » mis en place à l'initiative de l'UCL.

« Nous avons été interpellés par des riverains, qui s'inquiétaient de la prolifération d'antennes notamment sur le château d'eau de Blocry », explique l'échevine de l'Environnement et de la Santé Cécile Lecharlier. « Nous avons rejoint le groupe de travail de l'UCL, avec des habitants, pour en savoir plus sur la problématique du rayonnement électromagnétique et encourager le mesurage des niveaux émis par les antennes, dans notre ville. »

C'est que le pouvoir de la commune en cette matière est limité. Quand les antennes ne sont pas visibles (par exemple, dans les clochers, d'églises), elles ne nécessitent pas de demandes de permis. Quant aux niveaux émis, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande 41 volts/m alors que la norme fédérale prévoit 20 volts/m et la recommandation du Conseil supérieur de la Santé, 3 volts/m.

« On évolue dans un univers de normes différentes et malheureusement, le personnel communal ne dispose ni de la formation ni des moyens techniques pour pouvoir contrôler les installations », regrette Cécile Lecharlier. « Il y a plusieurs mois, la Province a fait part de son intention d'acquiescer un appareil de mesure, qui pourrait être utilisé par les communes. Le CWATUP ne donne actuellement aucune indication sur les niveaux à respecter, mais la Région wallonne vient d'adopter une nouvelle législation, qui préconise 3 volts/m pour les antennes GSM d'un certain type.»

Moins de 3 volts/m, sauf sur 4 sites

Le cadastre réalisé par le groupe « Rayonnement » indique que 62 antennes (qui ont nécessité une demande de permis,

visibles ou détectées) sont réparties sur 35 sites.

Les mesures réalisées par le service de radioprotection de l'UCL et le bureau d'études Anpi (29 à Ottignies, Limelette et Céroux, 29 à Louvain-la-Neuve et 17 dans des bâtiments de l'UCL) sont rassurantes : les 3 volts/m ne sont dépassés que sur quatre sites : Blocry (à cause de la présence de deux antennes FM, en plus des antennes GSM), la rue des Wallons, les places de l'Université et Rabelais.

« La situation n'est pas du tout dramatique », indique Jean-Didier Legat, doyen de la Faculté des sciences appliquées de l'UCL et président du groupe « Rayonnement ». « Dans la plupart des cas, les niveaux sont bien en dessous de 3 volts/m. On s'interroge davantage au sujet des micro-antennes, dont la puissance d'émission est très inférieure à celle des antennes classiques sur les toits, mais qui sont situées plus près des gens. »



Satisfaite de cette première démarche, la Ville prévoit la mise à jour régulière de ce cadastre. On devrait pouvoir disposer d'un aperçu complet, tous les trois ans. Maintenant que les résultats des mesures sont connus, elle travaille à l'inscription, dans son règlement de police administrative, sous l'angle de la salubrité publique, d'une clause qui limiterait les niveaux

« reçus » à 3 volts/m. En attendant, elle prônera une utilisation raisonnée du GSM auprès de ses citoyens et rencontrera les opérateurs FM et de téléphonie mobile afin de leur faire part de sa philosophie.

« Pour l'instant, nous refusons toutes les demandes de permis... alors les opérateurs vont trouver les particuliers. On sait que les antennes de téléphonie mobile rapportent de coquettes sommes aux propriétaires d'immeubles qui les hébergent », déclare l'échevin de l'Urbanisme Cédric du Monceau. « Nous pourrions décider de concentrer les antennes sur des sites communaux ou dans des lieux peu fréquentés. La question particulière du château d'eau de Blocry doit être abordée avec le propriétaire de ce chancre. Certains riverains qui habitent à proximité ont installé des systèmes afin de se protéger (cage de Faraday), mais ce n'est pas une solution, il faut plutôt couper le mal à la racine... » ■

Rayonnement électromagnétique et santé

Les télécommunications mobiles sont entrées dans notre quotidien. Cependant, la technologie du « sans fil » doit être utilisée avec prudence, car elle met en œuvre des ondes qui présentent un risque pour la santé.

Des gestes simples peuvent réduire la prolifération du rayonnement électromagnétique, que recommande Dominique Braeckman, députée bruxelloise, chef de groupe à l'Assemblée de la Commission communautaire française.

En ce qui concerne le Gsm

- Être davantage vigilant par rapport aux enfants, qui sont moins protégés du rayonnement que les adultes.
- Ne pas tenir le Gsm près de la tête lors de l'établissement d'une communication (le niveau d'émission est à son maximum à ce moment) mais attendre que la communication soit établie. Le mieux est d'équiper le Gsm d'une oreillette pour diminuer l'impact au niveau du cerveau (attention il faut utiliser une oreillette à fil et pas une antenne sans fil Bluetooth qui ajoute encore des ondes !).
- Se déplacer le moins possible une fois la communication établie (que ce soit à pied, à vélo, en auto) car le déplacement augmente la quantité de rayonnement émise par le Gsm (il cherche à établir le contact avec l'antenne suivante afin de maintenir la communication).
- Éviter de porter le Gsm en permanence à proximité d'organes vitaux (que ce soit dans la poche, à sa ceinture ou sur la table de nuit). En effet, un Gsm, même en dehors de toute communication, émet régulièrement pour se situer par rapport au réseau d'antennes.
- Ne pas téléphoner dans un endroit clos (cage d'ascenseur, voiture, train...) ou dans un endroit mal desservi par les antennes (cave, parking) car cela entraîne une augmentation de la puissance émise par le Gsm. La puissance sera moindre si on appelle « à l'air libre » : en effet, un mur et même une fenêtre sont des obstacles pour les ondes, pour les franchir, la puissance d'émission du Gsm peut être multipliée par 2, voire 10 dans certains cas.

- Limiter l'usage du Gsm aux communications indispensables et réduire la durée des communications. Préférer l'envoi d'un Sms ou le téléphone à fil.

En ce qui concerne d'autres appareils

- A la maison ou au bureau, ne plus utiliser le téléphone DECT (le fixe sans fil) mais revenir au téléphone fixe avec fil. Le DECT a une puissance élevée (plusieurs volts par mètre !) et sa base émet 24h/24 ; il est souvent bien plus dangereux que les antennes GSM qui sont sur un toit voisin. Certes, on y perd en confort mais la famille y gagne en santé... et les voisins aussi (le rayonnement traverse les murs) !
- Éviter les Wi-Fi à la maison ou au bureau ou au moins l'éteindre complètement lorsqu'il n'est pas utilisé et particulièrement la nuit (le rayonnement traverse aussi les murs).
- Revenir au baby-phone émettant par fil (via l'installation électrique) et non par rayonnement. C'est d'autant plus vital que cet appareil se situe tout près du bébé, qui est infiniment plus vulnérable que ne le sont les adultes. ■

Plusieurs antennes, sur le château d'eau de Blois.





Les chalands très satisfaits de Louvain-la-Neuve

Deux enquêtes réalisées en juin et octobre par l'ASBL Gestion Centre Ville démontrent que 91 % des chalands jugent le niveau général de Louvain-la-Neuve satisfaisant ou très satisfaisant. C'est bien plus que la moyenne des autres villes wallonnes !

Fondée en juillet 2006, l'ASBL Gestion Centre Ville de Louvain-la-Neuve a pour mission principale d'œuvrer au développement du centre ville de la cité universitaire. Elle vient de réaliser deux enquêtes, pour connaître le degré de satisfaction des usagers, clients et visiteurs du centre ville de Louvain-la-Neuve. Un millier de personnes ont été interrogées en juin 2008, au sujet des infrastructures proposées dans le centre ville, et autant en octobre 2008, au sujet de leur comportement d'achat.

Il ressort de ces enquêtes que plus de 91 % des chalands jugent le niveau général de Louvain-la-Neuve satisfaisant ou très satisfaisant. C'est bien plus que la moyenne des autres villes de la région wallonne, établie à 72%.

Les enquêtes ont également permis de désigner les magasins les plus fréquentés (Delhaize, Zara et H&M) et les attentes des clients sur l'offre commerciale (la réouverture des cinémas est la demande



La rue Charlemagne

n°1 !).

Parmi les points forts du centre ville, le caractère piétonnier apparaît en tête, suivi de la diversité de l'offre commerciale, de la proximité et du caractère convivial de la ville. Les critères à améliorer en priorité sont le prix des parkings, la réouverture d'un cinéma et la propreté.

Les résultats de ces deux enquêtes permettront à l'ASBL Gestion Centre Ville de décider des priorités à

mettre en œuvre pour améliorer les points faibles de Louvain-la-Neuve.

« L'accueil dans les commerces, le sentiment de sécurité, la qualité et la diversité des commerces, l'animation du centre urbain et la possibilité de se garer tout près du centre, points jugés importants par les chalands, est globalement bien perçue à Louvain-la-Neuve et méritera tout notre intérêt pour les années futures », indique-t-on à la Gestion Centre Ville. « Par contre, la propreté générale, la signalétique ainsi que l'accès automobile vers le centre devront faire l'objet d'améliorations. On constate aussi que si le parking payant est toujours mal perçu (60% d'opinions négatives), il n'influence pas d'une façon déterminante l'évaluation du centre-ville et la décision de s'y rendre. » ■



Le pont de l'avenue de Jassans.

Fermeture du pont de l'avenue de Jassans

Dans le cadre des travaux du RER, le pont situé au carrefour des avenues de Jassans et Lambermont et de la rue Léon Dekaise - sera fermé du 20 février à 20h au 2 mars à 5h du matin (la période de congé scolaire a été choisie en raison de la proximité de l'école communale de Jassans).

La pose de superstructures nécessite le placement de deux grues de 400 tonnes chacune, de part et d'autre du pont ! La circulation sur le pont restera possible uniquement pour les piétons.

Une déviation sera fléchée dans les deux sens via la chaussée de Bruxelles, la rue de Pinchart, les avenues Reine Fabiola, des Villas et Demolder, et la rue du Buston. Plusieurs voiries seront mises en circulation locale : les avenues de Jassans (tronçon compris entre la rue du Buston et l'avenue Lambermont), Lambermont et des Châtaigniers, les rues du Charnois, Léon Dekaise, Escadron Brumagne et du Baleau, le clos du Charnois, le chemin des Six Journaux et le Fond du Try. Merci de votre patience. ■

Un citoyen, un arbre



L'arbre-article 13
planté au parking des
Droits de l'Homme.

Trente arbres ont été plantés au parking SNCB des Droits de l'Homme à Ottignies, pour rappeler les trente articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

A l'initiative des échevins du Tourisme et de la Jeunesse Benoît Jacob, de l'Enseignement Jacques Benthuy, de l'Environnement et des Aînés Cécile Lecharlier, les aînés et les élèves en 5^e et 6^e primaire dans les écoles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve étaient invités à rejoindre le parking SNCB des Droits de l'Homme à Ottignies, le 22 novembre, afin d'y planter trente arbres, pour rappeler les trente articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (dont on célèbre le 60^e anniversaire en 2008).

Ils sont une cinquantaine à s'être déplacés pour finalement - vu les mauvaises conditions climatiques - planter douze arbres : chênes pédonculés, hêtres communs, érables et tilleuls à grandes feuilles. Les autres arbres ont été plantés ensuite.

« Les arbres ont été offerts par le Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne, dans le cadre de l'opération « Un touriste, un arbre », qui encourage les communes à améliorer la qualité environnementale de leurs sites d'accueil », explique Stéphane Van Den Eede, président du Conseil consultatif de l'Environnement. « Un panneau reprenant l'ensemble de la Déclaration a été érigé à l'entrée du parking. »

Parrains de l'article 13

« L'arbre que je plante rappelle l'article 13, qui concerne la libre circulation des personnes. Il dit que chaque homme a le droit de quitter son pays et d'y revenir quand il veut », explique Alice Henrion, en 6^e

primaire à l'école Saint-Pie X d'Ottignies.

Très efficace dans le maniement de la pelle, Jean-Pierre Wery, lui aussi parrain de l'arbre-article 13, est un fidèle des opérations d'Amnesty international. « Quand j'ai reçu l'invitation de la Ville, je me suis immédiatement inscrit, par Internet. Je soutiens toutes les œuvres qui en ont besoin et qui font un travail formidable. »

Jean-Pierre, Alice et sa maman Monique Laurent, se sont fait expliquer le sens de l'article 13 par Jean Moulart, étudiant du kot à projet « Droits de l'Homme » de l'UCL : « Nous sommes venus à sept et nous avons chacun préparé deux articles, pour expliquer, avec des mots simples et des exemples, la portée et les enjeux de chacun des articles... et comment on peut agir concrètement, aujourd'hui, pour les mettre en œuvre. »

Bougies pour la liberté

La veille, les habitants étaient invités à se rendre au pied de l'hôtel de ville d'Ottignies, pour y allumer l'une des 500 bougies d'Amnesty formant le mot « Free » (« libre »), y signer une pétition en faveur de Ronk Safarzadeh - une Kurde iranienne qui défend les droits des femmes et des minorités en Iran, parrainée par la Ville - et y assister à la projection d'un document réalisé par Amnesty, à Ottignies-Louvain-la-Neuve (micro-trottoir relatif aux articles de la Déclaration des droits de l'homme).

Par ailleurs, la Ville a participé à la 7^e Journée mondiale des « Villes contre la peine de mort », le 30 novembre, en éclairant un panneau « Villes pour la vie, villes contre la peine de mort » sur la façade de l'hôtel de ville d'Ottignies. ■



Un RIQ au Petit-Ry

Attention : les voisins veillent, au Petit-Ry. Ils ont constitué un Réseau d'Information de Quartier (RIQ), pour accroître la sécurité dans leurs rues et y combattre les actes d'incivilité tels que le vandalisme.

Quelques mois après la rue Haute (Blocry), le Petit-Ry s'est lui aussi doté d'un Réseau d'Information de Quartier (RIQ), pour accroître la sécurité dans les rues comprises dans le triangle formé par le Vieux Chemin de Genappe et la rue de Pinchart, plus les avenues des Peupliers et de la Résistance.

« Avec plus de 200 maisons intégrées dans la surface couverte, c'est un RIQ très étendu, mais les habitants se connaissent bien, pour organiser une fête des voisins et un réveillon de nouvel an, chaque année », constate l'inspecteur de proximité Michel Gustin. « Les quartiers situés de l'autre côté de la rue de Pinchart – Jurdant d'une part, Churchill d'autre part – ou le Buston, pourraient eux aussi décider de créer leurs RIQs, qui complèteraient le réseau déjà en place au Petit-Ry. »

Les habitants du Petit-Ry ont décidé d'instaurer un RIQ suite aux agressions violentes commises à la pharmacie de la place du Père Bruno Reynders et à l'épicerie du Petitrypin, il y a 2 ans.

« Elles ont été suivies d'une vague de visites dans les maisons, de vols divers... autant de faits qui nous ont convaincus de l'opportunité de constituer un réseau d'information », se souvient Eric Van de Goor, devenu coordinateur du RIQ après en avoir été l'initiateur.

Pas une milice privée

Une centaine de familles ont participé à une première réunion d'information, le 27 juin 2007. Il leur a été expliqué qu'il ne s'agissait nullement d'instaurer une milice privée, ni d'encourager la délation, mais plutôt - comme le nom l'indique - de mettre en place un réseau pour favoriser l'échange d'informations entre les riverains et la police.

Après la réunion, 21 personnes ont accepté de devenir membres officiels du RIQ. Elles ont signé le règlement d'intérieur qui en précise l'organisation et désigné leur coordinateur, lequel a signé - avec le chef de la zone de police Serge Casterman et le bourgmestre Jean-Luc Roland - la charte qui reprend les engagements de chacun, le 27 février 2008.

« L'inspecteur de proximité me communique certaines informations : stratégie policière pour la protection du quartier, mesures de prévention... que je communique à mon tour à deux membres du RIQ, lesquels les font suivre à deux autres et ainsi de suite, l'ensemble du quartier est rapidement informé des mesures à prendre éventuellement », explique Eric Van de Goor. « Inversement, si un habitant constate quelque chose d'anormal dans le quartier, il peut en faire part directement à la police, ou aux membres du RIQ qu'il connaît, qui se chargeront de faire suivre l'information. »

Ainsi, les habitants ont récemment remarqué la présence d'individus suspects dans le quartier, à plusieurs reprises : un jour dans une rue, le lendemain dans une autre... Ils l'ont fait savoir à Michel Gustin, qui a recoupé les informations et suggéré aux membres du RIQ de le prévenir au plus vite, si les individus étaient vus à nouveau. Ceci s'est produit et en moins de 9 minutes, deux patrouilles de police sillonnaient le Petit-Ry...

« Nous ne sommes pas parvenus à intercepter les suspects, mais grâce à notre intervention rapide, nous avons sans doute évité que des vols soient commis », indique l'inspecteur de proximité.

Des panneaux « Les voisins veillent » seront bientôt placés aux entrées du quartier, pour dissuader ceux qui seraient tentés d'y commettre quelques méfaits. ■

Renseignements :
Police : 010 / 42 08 60.

Le quartier du Petit-Ry



Conseil consultatif

coopération Nord-Sud

Le Conseil consultatif Coopération Nord-Sud (CCNS) promeut les relations et collaborations entre le Nord et le Sud de la planète et dans notre commune, entre nos habitants et des habitants du Sud. Chaque année, à la demande de l'échevin de la Coopération Nord-Sud Jacques Benthuyts, le CCNS a la tâche délicate de proposer au Collège communal une répartition du budget communal alloué à des projets de développement soutenus par des habitants de la commune. Ainsi, l'année dernière, cinq projets ont été retenus : quatre liés étroitement à l'éducation et un micro projet de femmes.

Etes-vous promoteur d'un projet ? L'encart ci-dessous peut vous intéresser !

Régulièrement, le Conseil est interpellé par des habitants sur une question ou une région, ce qui l'amène à analyser, à créer des synergies, à agir. La formation, la sensibilisation et la collaboration avec d'autres instances sont prioritaires.

Je donne ici à titre d'exemple la situation oubliée de la Birmanie (ou Myanmar) : le pays d'Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix, citoyenne d'honneur de la commune et Docteur Honoris Causa de l'UCL, pour qui bon nombre d'habitants de la commune s'étaient mobilisés lors de la Journée puis de la Semaine des Voies de la liberté, il y a trois ans et l'année dernière. La population birmane subit les répercussions tragiques

de gouvernance catastrophique mais aussi de la globalisation et des changements climatiques. La junte militaire au pouvoir est une dictature rarement égalée (discrimination des minorités, traitement inhumain des participants à la révolution safran de 2007...) mais en plus, suite au cyclone Nagis qui a dévasté en mai dernier toute la région du Sud du pays, l'aide gouvernementale et internationale a été acheminée difficilement, parcimonieusement et tardivement. Complice de la junte, le géant pétrolier Fina continue à exploiter le sous-sol du pays, en se donnant une image « correctement supportable ».

Le Conseil communal a voté, en juin dernier, un budget accordé à la Croix-Rouge pour les populations sinistrées, suite au cyclone Nagis.

Au sein du CCNS, nous espérons étudier comment, à notre échelle, jouer notre rôle de citoyen(ne) responsable par rapport à de tels enjeux, que ce soit en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, non seulement en soutenant des micro-projets de développement mais aussi en nous mobilisant notamment pour sensibiliser nos concitoyens à ces questions difficiles mais passionnantes. Nous invitons chaleureusement tous les habitants intéressés à se joindre à nous. ■

Martine Beckers, présidente du CCNS

Appel à projets

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous, citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, aurez proposé au CCNS.

La procédure à suivre est la suivante :

1. Demandez le dossier relatif à cet appel à projets (010 / 43 78 29 - vanvrekomi@olln.be ou ccns@olln.be), complétez le formulaire d'inscription et joignez-le à votre descriptif du projet.
2. Adressez votre demande au Collège communal, au plus tard le 30 avril 2009 : outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet et à son évaluation.

Par après...

- le CCNS examine les demandes en fonction de critères expliqués dans le dossier qui vous est remis:
 - une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise en œuvre de projets de développement
 - une coopération ayant, dans notre commune, une portée éducative
- le CCNS sélectionne les dossiers qu'il recommande au Collège communal, lequel, s'il agrée, les soumet au Conseil communal qui statuera in fine.
- Les décisions du Conseil communal sont notifiées aux personnes/groupements qui ont introduit une demande.



Bienvenue !

Le Collège communal organisait une réception de bienvenue et d'information pour les nouveaux habitants, le 25 novembre, au Centre culturel d'Ottignies.

Plus de 150 nouveaux habitants y ont participé (sur notre photo, les anciens Namurois Marie Collin et David Wiame), pour découvrir les caractéristiques de la commune et les services mis à leur disposition par la Ville. Les membres du Collège leur ont présenté leurs compétences, à l'aide d'une projection sur écran, richement illustrée. La soirée

s'est clôturée par le partage du verre de l'amitié. ■



Tec : modifications d'horaires

Début janvier, le TEC Brabant wallon a modifié certains de ses horaires, afin de répondre au mieux aux besoins de déplacements de ses clients. Les lignes Rapido Bus 3, Rapido Bus 4, 17, 21, 28 ont été modifiées comme suit:

Rapido Bus 3 « Waterloo – Braine-l'Alleud – Ottignies – Louvain-la-Neuve »
Quatre nouveaux parcours sont instaurés en période scolaire :

- deux parcours au départ de la place de la Gare de Waterloo (à 9h et 14h35) jusqu'à la gare d'autobus de Louvain-la-Neuve (arrivées à 9h57 et 15h30)
- deux parcours au départ de la gare d'autobus de Louvain-la-Neuve (à 9h et 14h12) jusqu'à la place de la Gare de Waterloo (arrivées à 9h55 et 15h06).

Rapido Bus 4 « Nivelles – Louvain-la-Neuve »

Quatre nouveaux parcours sont mis en place en période scolaire :

- deux parcours au départ de la gare de Nivelles (à 7h33 et 13h35) à destination de la gare d'autobus de Louvain-la-Neuve (arrivées à 8h01 et 14h08)
- deux parcours au départ de la gare d'autobus de Louvain-la-Neuve (à 10h10 et 16h15) jusqu'à la gare de Nivelles (arrivées à 10h38 et 16h48).



Ligne 17 « Ottignies – Clinique – Petit-Ry »

Un nouveau parcours est mis en place, le mercredi en période scolaire, au départ de la gare d'Ottignies à 12h50. Le trajet au départ de la gare d'Ottignies de 8h11 est, lui, avancé de 6 minutes.

Ligne 21 « Louvain-la-Neuve – Dion-le-Mont »

Les parcours suivants sont retardés de 5 minutes :

- Louvain-la-Neuve, gare d'autobus 17h34 - Dion, cité Bonly 17h45
- Dion, cité Bonly 17h45 - Louvain-la-Neuve, gare d'autobus 17h57

Ligne 28 « Ottignies – Chastre – Tangissart »

Les parcours suivants sont avancés de 4 minutes en semaine :

- Tangissart, place 9h19 - Genappe, gare 9h35
- Tangissart, place 11h18 - Genappe, gare 11h34

Renseignements : www.infotec.be

AMBIANCE INTERIOR

VOTRE NOUVEL ESPACE MEUBLES
AU CŒUR DE VILLE

**CONDITIONS
SAINT-VALENTIN**

Votre intérieur, vous le préférez **moderne, classique, contemporain** ou résolument **design** ?

Découvrez au Cœur de Ville un large choix d'ameublement pour que votre décor de vie soit à la hauteur de vos exigences et reflète votre personnalité.

Ouvert tous les jours de 10h à 18h30

Ambiance Interior
Espace Cœur de Ville 8a à 1340 Ottignies
Tél. : 010 / 40 19 00

Réfléchissez bien avant de prendre un crédit n'importe où !

Venez rencontrer un spécialiste en crédits de Citibank avant de vous décider. Totalement sans engagement, naturellement. Ce n'est pas pour rien que Citibank est le champion des crédits en Belgique. Des centaines de milliers de clients ont déjà trouvé une solution qui leur convenait. Pourquoi pas vous ?

Appelez maintenant Anne Feuillen : 010/41.63.29
Vous n'avez rien à perdre. Au contraire !

Vous comptez
chaque mois

Vous comptez
sur Citibank.

Citibank Ottignies : Av. des Combattants 48A, 1340 Ottignies

Tél : 010/41.63.29 - Fax : 010/41.57.63

SPRLU Anne Feuillen : Agent délégué/Intermédiaire de crédit

CBFA 60925 A-c8

citibank
ensemble et plus loin



VITRERIE

Glaverbel – St Roch – St Gobain
Réparations – Remplacements

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques – miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérivaux 1a – 1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97



Vacances sportives



Pâques-Juillet-Août

Des stages pour la tête et les jambes

Unique en Brabant Wallon



010 400 501

www.sport-culture.be

Nouvelle

Hyundai **i20**

Elle va compter pour vous.

Motorisations



- Motorisations essence: 1.2i (78 cv) - 1.4i (100 cv)
- Motorisations diesel: 1.4 CRDi (75 et 90 cv)
- 1.6 CRDi (128 cv)

Sécurité



- ESP, Traction Control System, ABS et 6 airbags sur toutes les versions!

Équipements



- 3 niveaux d'équipements: Comfort, Lounge, Style. Profitez sur la Lounge du "i-Pack" à des conditions avantageuses.

Il y a déjà une i20 STC (3 portes)
à partir de € 11.599

Conditions de financement
exceptionnelles pour le lancement!

Consommation moyenne min/max (l/100km): 4,4 - 6,4. Emission CO₂ min/max (g/km): 116 - 152. A.R. 19/03/2004: www.hyundai.be

Drive your way

HYUNDAI www.hyundai.be

Découvrez la nouvelle i20 dans notre showroom

Ets Halluent sprl 112B Route Nationale 4 – 1348 Louvain-la-Neuve – Tél. : 010 45 53 62

31^e rencontre européenne de jeunes

Quelque 900 jeunes ont été accueillis dans nos paroisses, fin décembre, dans le cadre du « Pèlerinage de confiance sur la terre » animé par la communauté œcuménique de Taizé.

Quelque 900 jeunes de 17 à 35 ans, originaires essentiellement des pays de l'Est, ont séjourné à Ottignies-Louvain-la-Neuve, dans le cadre de la 31^e rencontre européenne de jeunes « Pèlerinage de confiance sur la terre » animée par la communauté œcuménique de Taizé, du 29 décembre au 2 janvier.

Ils ont logé dans des familles proches des paroisses de Blocry (105 jeunes), Limelette (200 jeunes), Petit-Ry (160 jeunes), Ottignies (60 jeunes) et Louvain-la-Neuve (370 jeunes).

« C'est la première fois que nous nous mobilisons pour un événement d'une telle ampleur », explique Claire Jonard, assistante paroissiale à Louvain-la-Neuve et responsable du service Communication de l'église catholique en Brabant wallon. « Nous avons heureusement pu compter sur l'aide des communautés orthodoxe et protestante de notre ville, notamment pour le travail de répartition des jeunes dans les familles. C'est la communauté de Taizé qui a pris les repas et transports en charge. »

Les jeunes - 40.000 au total, dont 30.000

étrangers, répartis dans 180 paroisses situées à moins de 60 minutes du Heysel (Bruxelles) en transports en commun - ont passé leurs matinées dans les paroisses d'accueil (pour des temps de prière et groupes de partage), leurs temps de midi et après-midi au Heysel (pour les prières de midi et du soir, les repas de midi et du soir ainsi que des « carrefours » qui leur ont fait découvrir les institutions européennes, le vieux Bruxelles... et réfléchir sur des thèmes aussi divers que la mondialisation, l'engagement à la justice et au partage...). La soirée du 31 décembre comportait une prière pour la paix dans le monde, dans les paroisses d'accueil, suivie par une « fête des peuples ». A Louvain-la-Neuve, elle s'est déroulée dans le hall Sainte-Barbe de l'université.

« Les participants sont venus pour découvrir la Belgique au travers de ses habitants, mais aussi pour rencontrer les jeunes d'autres pays d'Europe et rencontrer Dieu dans la prière. Semblable rencontre a réuni 7000 jeunes africains à Nairobi, au Kenya, en novembre dernier. »

Cet événement était soutenu par la Ville, qui a apporté une aide matérielle aux organisateurs (prêt de tonnelles, WC, bancs...) et offert le Guide du Routard « Ottignies-Louvain-la-Neuve » à tous les participants. ■



Les jeunes accueillis par la paroisse d'Ottignies



SOCIA

Nouveau *service de radiothérapie* à St-Pierre

La clinique Saint-Pierre d'Ottignies était en effervescence, le 2 décembre. Elle recevait la visite de la Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinckx, à l'occasion de l'inauguration de l'antenne de radiothérapie UCL et du 15^e anniversaire de la Clinique du sein.

température stable, été comme hiver. Le système de ventilation a été doté d'un récupérateur à plaques, afin de recycler la chaleur de l'air extrait.

Les locaux sont équipés avec du matériel de dernière génération : un accélérateur linéaire Elekta (leader européen sur le marché), un appareil multi-énergie pour traiter l'entière de la pathologie, un nouveau logiciel de calcul des doses, une liaison informatique sophistiquée qui permet aux équipes des deux cliniques de travailler en « service unique » (comme si tout le monde travaillait au même endroit).

« *Le nombre de cas de cancer diagnostiqués ne cesse d'augmenter : plus 2% chaque année, en Brabant wallon* », constate le Dr Philippe Pierre, directeur médical et coordonnateur général de la clinique Saint-Pierre. « *Les patients doivent être pris en charge dans de bonnes conditions. Les locaux sont modernes et accueillants, nous avons opté pour des matériaux chaleureux (hêtre) et des couleurs douces (bleu-gris). Un verre coloré antibactérien habille les murs de la salle d'attente, les équipements techniques sont très discrets.* »



La ministre de la Santé découpe le ruban inaugural, à l'entrée du nouveau service de radiothérapie, sous les yeux du directeur médical et coordonnateur général de la clinique Saint-Pierre (à droite).

Les patients du Brabant wallon qui doivent être traités en radiothérapie ne devront plus se rendre à Bruxelles ou à Namur. La clinique Saint-Pierre d'Ottignies a inauguré, le 2 décembre, une antenne de radiothérapie UCL. Il s'agit d'un partenariat original et l'aboutissement de plusieurs années de travail et de collaboration entre les équipes de radiothérapie de Saint-Luc et les médecins oncologues de Saint-Pierre.

La Clinique du sein a 15 ans

La clinique Saint-Pierre d'Ottignies a profité de la présence de la Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinckx, venue inaugurer la nouvelle antenne de radiothérapie, pour évoquer le 15^e anniversaire de sa Clinique du sein.

La clinique d'Ottignies a pris en charge la construction du « bunker » (500m², dont 350m² en sous-sol, à gauche de l'entrée principale de la clinique), pour 1.850 million d'euros, tandis que l'accélérateur, propriété de Saint-Luc, sera animé par du personnel de Bruxelles (3 millions d'euros en équipement et six équivalents temps plein en personnel).

« *La prise en charge pluridisciplinaire des patientes atteintes d'un cancer du sein a débuté en 1993, à Ottignies : nous étions des pionniers* », rappelle le Dr Anne-Pascale Schillings, radiologue-sénologue à la clinique Saint-Pierre. « *Mensuelles au départ, les réunions de concertation pluridisciplinaires ont désormais lieu chaque semaine.* »

Le nouveau service fonctionne depuis le 15 octobre. Les locaux répondent à des normes techniques et à une réglementation très strictes. Les parois du « bunker » font de 100 à 180 cm d'épaisseur, pour assurer une protection maximale contre les radiations ionisantes. Les volumes, semi-enterrés, permettent de bénéficier d'une

La Clinique du sein dispose de locaux neufs, agréables et féminins, depuis novembre 2007. Toutes les étapes du parcours de soins s'y déroulent - diagnostic, traitement et suivi - ce qui permet à l'équipe pluridisciplinaire de concrétiser toutes ses actions en une même unité de temps et de lieu, où la patiente se sent connue et accueillie.

Une infirmière coordinatrice, « l'ange gardien de la patiente », prend celle-ci en charge dès l'annonce du diagnostic. Tout au long de son traitement, elle lui fournit un soutien logistique et moral. Elle l'accompagne dans toutes ses consultations, l'assiste le jour de l'opération, assure son suivi post opératoire après le retour à domicile, la soutient pendant les traitements de radiothérapie et/ou de chimiothérapie. Une psychologue travaille aussi en permanence à la Clinique du sein, que la patiente peut rencontrer sans devoir prendre rendez-vous.

Avant de visiter les nouveaux locaux et de couper le ruban à l'entrée de la nouvelle antenne de radiothérapie, Laurette Onkelinckx a félicité le personnel de la clinique Saint-Pierre pour son approche multidisciplinaire de la maladie et son esprit



d'excellence : « *On peut avoir les plus belles infrastructures et disposer du meilleur appareillage, si on ne dispose pas d'un personnel de grande qualité, cela ne sert à rien...* » ■

La ministre de la Santé et la gouverneure de la Province écoutent les explications du chef de service de radiothérapie des cliniques Saint-Luc.

Aménagements appréciés

Dans sa newsletter de décembre 2008, le Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées (GAMAH) publie la lettre adressée par une personne déficiente visuelle à la responsable du groupe mobilité de l'UCL Anne Druart... et commente « *En effet, les aménagements réalisés dans la ville sont efficaces* ».

Je tenais à remercier le travail de votre groupe sur la mobilité. L'aménagement de la gare et de la sortie de celle-ci jusqu'aux escaliers est géniale. Tu ne peux pas t'imaginer à quel point cela facilite la vie et surtout enlève un grand nombre de stress et de peur de tomber dans les escaliers.

Bravo à vous et continuez à bien travailler et notre ville de Louvain-la-Neuve deviendra un pionnier en modèle de mobilité. Le travail accompli est déjà considérable et quand je me souviens l'aménagement de la ville quand je suis arrivée en 1997 et ce qu'elle est devenue maintenant, cela est génial. Il est beaucoup plus aisé pour une personne aveugle de s'y déplacer et le système de plots nous aide vraiment à nous déplacer plus sereinement.

Merci à vous tous.

Stéphanie Pino
24 novembre 2008

Les aménagements dont il est question se situent au passage des Condruziens. Ils ont été réalisés par la Ville, pour un montant de 11.600€ à charge de la Ville et 800€ à charge de l'UCL.



Vous voulez devenir indépendant ?
Vous voulez créer votre entreprise ?
Vous êtes déjà indépendant ?



Nous vous conseillons et nous vous aidons.

Formalités d'installation - Matières de l'Environnement
Création d'entreprise - Aides à l'investissement
Lois sociales pour indépendants
Calcul et gestion des salaires
Allocations familiales

LOUVAIN-LA-NEUVE
Rue de Clairvaux, 40 B 2
010/48.99.60

OUVERT TOUS LES JOURS
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h
sauf le vendredi jusque 16h30

100 ANS

BOIS

DECoux S.A.

Gros - Détail
Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition
Rue du Monument 69
1340 Ottignies
Tel. : 010 41 30 06
Fax : 010 41 05 35
E-mail : decouxbois@proximedia.be

J'♥ LE BOIS
Négoce spécialisé FNN



DEGUELDE

CARROSSERIE AGRÉÉE
Spécialiste Citroën depuis plus de 25 ans

Ets DEGUELDE
1, avenue Pierre Holoffe
(sur la route de Rixensart
à Court-Saint-Etienne)
Limelette
Tel. : 010 41 32 82
www.garagedeguelde.be



Nouvelle Citroën C3 Picasso

Un concentré d'audace pour le quotidien

C3 Picasso Attraction 1400 VTi (95 cv) à partir de **€ 12.500**
(prix net tva comprise)

Le Buston *sans myriophylle*

Dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organise une opération de dégagement (par arrachage) de la myriophylle du Brésil, aux étangs du bois du Buston (Limelette), le dimanche 8 mars, à partir de 10h. De grandes bottes seront mises à la disposition des candidats au bain... et la Ville offrira le pique-nique.

Pour rappel (lire le Bulletin communal n° 154 d'août 2008), sans intervention, l'envahissante myriophylle - une plante aquatique originaire d'Amérique du Sud, vendue à l'origine pour les étangs d'agrément des particuliers - risque de prendre la place des plantes

aquatiques autochtones : un vrai danger pour la diversité biologique végétale mais aussi animale. Une première opération de dégagement, en juillet 2008, a donné de bons résultats... mais pour venir à bout d'une espèce invasive, il faut souvent s'y prendre à plusieurs reprises !

Les Journées wallonnes de l'Eau ont pour objectif de sensibiliser et de conscientiser les citoyens à la préciosité de l'élément « eau » sous toutes ses formes. Découvrez le programme des activités proposées en Brabant wallon sur le site www.ccbw.be/jwe/ ■

Collecte *des encombrants*

La collecte des encombrants aura lieu entre le 23 et le 27 mars. Les habitants sont invités à y déposer tous leurs déchets qui n'entrent pas dans un sac ou récipient de collecte de 60 litres. Attention : c'est donc bien la taille (le volume) et la nature qui fait l'encombrant. Il n'est pas question de déposer, pour cette collecte, des sacs gris composés de divers petits déchets, déchets de construction... La liste des objets à ne pas déposer est détaillée dans le calendrier de tri distribué dernièrement, consultable aussi sur le site de la Ville : www.dln.be

Le règlement de police précise que les encombrants doivent être présentés au plus tôt la veille du jour de la collecte, à partir de 20h. Les riverains doivent déposer les encombrants devant l'immeuble qu'ils occupent à l'alignement des propriétés (il est interdit de tout regrouper à l'entrée d'un clos), de manière à ne pas gêner la circulation. Après le passage des camions de ramassage, il leur est demandé de

bien vouloir ramasser les encombrants qui seraient restés, soit parce qu'ils ne correspondaient pas à la définition, soit parce que leur contenu s'est dispersé.

Valorisation

Les encombrants sont emmenés au centre de tri de Shanks (sur le site des anciennes papeteries de Mont-Saint-Guibert), où le bois et les métaux, notamment, sont récupérés en vue d'un recyclage. En 2008, 426,340 tonnes de déchets ont été collectées à Ottignies-Louvain-la-Neuve... 37 % de ces déchets ont été valorisés.

Les magasins Oxfam et les Petits Riens sont toujours intéressés par vos encombrants encore en bon état. Ils pourront servir à d'autres personnes. ■

Renseignements : 083 / 22 01 72.

Pensez « *Ressourcerie* » !

Voulez-vous donner une nouvelle vie aux objets dont vous souhaitez vous défaire ? Soutenir un projet d'économie sociale ? Participer à une action qui a pour objectif la diminution du volume des déchets et l'amélioration de notre environnement ? Pensez « Ressourcerie » !

Le projet de « Ressourcerie » est initié par quatre communes (Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Grez-Doiceau et Walhain) et deux entreprises d'économie sociale (Rapel et l'AID). L'AID forme des « valoristes », des spécialistes de la récupération, du recyclage et du emploi. Dans ce contexte, sont recyclées, revalorisées et revendues

des matières non couvertes par la collecte traditionnelle des déchets. Les objectifs sont tant sociaux qu'environnementaux.

Concrètement, vous pouvez déposer tous objets en bon état (mobilier, bibelots, matériel de cuisine, vélos...) dont vous souhaitez vous défaire au n°10 de la rue de la Station, à Mousty (ancienne mégisserie). Les valoristes se rendent aussi chez vous, sur rendez-vous. ■

Renseignements : 0494 / 52 36 20 ou www.valoriste.be. Horaires de formation : du lundi au vendredi, de 8h40 à 12h et de 13h à 16h30.



Se défaire *proprement* de ses déchets

Un chewing-gum collé à la semelle, un sac plastique coincé dans les branches d'un arbre, une bouteille qui flotte sur un étang, des déchets ménagers qui encombrant les poubelles publiques... On a tous été confrontés, un jour ou l'autre, aux désagréments causés par ces petits déchets négligemment abandonnés. Ces déchets portent un nom : dépôts sauvages !

Quels désagréments génèrent-ils ?

Le nettoyage des lieux souillés par des déchets mobilise des moyens considérables, qui pourraient être consacrés à d'autres actions plus porteuses pour le citoyen et la collectivité.

La pollution visuelle, engendrée par la présence de ces déchets, est irritante, nuit à l'image et l'attractivité de certains endroits, et au sentiment de bien-être de la population. Personne n'apprécie de trouver des déchets sauvages devant chez lui, dans sa haie ou son environnement immédiat.

Par ailleurs, force est de constater que, malheureusement, les déchets attirent les déchets. Un site souillé par des déchets sauvages et qui n'est pas régulièrement nettoyé finit par devenir un véritable dépotoir, susceptible d'avoir un impact négatif sur la vie socio-économique d'un quartier.

La prévention, avant la répression

Il y a trois ans, Ville et UCL ont constitué

un groupe de travail « Cadre de vie ». S'y rencontrent, l'ensemble des acteurs qui ont des intérêts par rapport à la protection de notre cadre de vie, à savoir l'UCL, la police, la Ville, les habitants, des représentants des étudiants, des services d'aide de l'UCL, des écoles... Diverses thématiques y sont étudiées comme l'alcool, la sécurité... et la propreté. C'est dans ce contexte que sera menée la 3^e opération « Louvain-la-Nette », du 16 au 21 mars, sur le site de Louvain-la-Neuve. Objectif : montrer que tous ensemble, nous pouvons rendre notre ville propre et agréable.

L'an dernier, diverses actions ont été menées dans les quartiers du Bauloy et de la Chapelle au Sabots, avec la Cellule de développement communautaire. Le principe était également de sensibiliser chacun aux abandons de petits déchets qui, accumulés, peuvent représenter des volumes importants.

Le Conseil consultatif de l'Environnement réfléchit aussi à cette problématique, avec un projet sur les canettes, notamment.

Intéressé(e) par ces démarches ? Rejoignez le Conseil consultatif de l'Environnement, participez aux opérations annoncées... ou faites-nous des propositions pour votre quartier, votre école... ■

Renseignements :

Service Environnement : 010/42 05 66.

Aux amis des grenouilles

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) recherchent des volontaires pour aider les grenouilles à traverser les chaussées voisines de l'étang du Buston (Limelette). Une « opération de sauvetage des grenouilles » est programmée le samedi 21 février, dès 15h, au Buston : installation des bâches à 15h, verre et souper à 18h, conférence sur les grenouilles à 19h et première récolte ensuite. Le service Travaux de la Ville mettra le matériel nécessaire (sable, bâches, seaux...) à la disposition des volontaires. Sans cette opération et la participation des volontaires qui, de nuit, vidant les seaux dans les étangs, un nombre incalculable de batraciens se feraient écraser à proximité des étangs, pendant la période de ponte...



Inscriptions au 010 / 42 05 66.

La Maison du Développement Durable au rapport

Après un an de fonctionnement, la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve ne s'essouffle pas ! Ses animateurs ont présenté le programme pour 2009.

La Maison du Développement Durable (MDD) - située au n°2 de la place Agora, à Louvain-la-Neuve - était inaugurée le 9 novembre 2007. Elle a pour objectif de sensibiliser un public le plus large possible au développement durable.

L'année 2008 a été riche en événements (conférences, tables rondes, expositions, visites...), sur les thèmes de l'énergie, du climat, de l'eau et de l'alimentation. Elle s'est terminée en apothéose, le 5 décembre, avec une conférence « Quels progrès pour quelles (dé)croissances ? », par le fondateur du Mouvement pour la Terre et l'Humanisme Pierre Rabhi.

Dans les écoles

Les animateurs de la MDD annoncent un programme chargé pour 2009. En février, les conférences et expositions seront consacrées aux énergies renouvelables. En mars et avril, les signataires de la Charte d'engagement pour le développement durable proposée par la Ville seront invités à expliquer les démarches qu'ils accomplissent en vue d'assurer un avenir viable pour la planète. En mai, ce sont les étudiants des kots à projets (Kap Vert, Kot Planète Terre, Kot Oasis...) qui présenteront leurs réalisations, et en juin, les professeurs et chercheurs de l'UCL.

La Ville soutient un projet de sensibilisation des élèves de ses écoles primaires « Bien dans mon assiette, bien dans ma planète ». Pendant un an, les élèves en 5^e primaire dans les écoles de Blocry, Lauzelle, Coquerées et du Centre participeront à des animations sur le thème de l'alimentation-santé : visite chez le traiteur Collard

d'Ottignies, qui confectionne les repas scolaires, rédaction d'un menu avec l'aide d'une diététicienne, préparation d'un repas dans les locaux du Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Villers-la-Ville...

Dans les quartiers

En 2009 également, un grand projet, sur le thème de l'alimentation, regroupera la MDD, les services sociaux et la Cellule de développement communautaire de la Ville, le Centre culturel, le Centre d'intégration du Brabant wallon...

« Il s'agit d'une action en faveur de la diversité des cultures, en lien avec les enjeux de l'alimentation saine et de la santé, ainsi que des liens entre ici et le Sud, dont sont originaires diverses communautés implantées dans notre région », annonce Alain Dangoisse, animateur de la MDD. « Nous irons dans les différents quartiers de la ville, l'été prochain, à l'occasion de la Fête des Voisins, des séances de cinéma de quartier... à la Nuit de la musique africaine aussi... pour rencontrer les habitants, voir avec eux comment cuisiner sainement, avec des produits d'ici, tout en conservant sa culture. Ce projet se terminera en juin 2010, avec un festival « Le monde est un village ». »

Des « cafés politiques » complèteront ce programme, dès le mois de février. Une quinzaine de personnes ressources y seront conviées chaque fois, pour échanger leurs idées et expériences sur la publicité, l'économie sociale, une société sans pesticides... Les animateurs de la MDD collecteront le résultat de ces débats dans des « Cahiers de la Maison du Développement Durable », qui seront remis aux décideurs politiques. ■



Les animateurs de la Maison du Développement Durable : Alain Dangoisse, Michel Installe et Patrick Lemaigre.

A la MDD, jusqu'au 28 février

- Exposition sur les technologies utilisées dans certains domaines des énergies renouvelables (biométhanisation, éolien, photovoltaïque), en collaboration avec l'APERe, le bureau d'études IRCO, la Ville, l'UCL et Sunswitch ;
- Conférence « Des éoliennes : oui, pourvu qu'elles soient citoyennes ! », par Bernard Delville, animateur de l'ASBL « Vents d'Houyet », le jeudi 12 février, à 20h.

Renseignements : 010 / 47 37 58.

Trois fleurs *pour notre ville*



Le député Alain Trussart remet le label « trois fleurs » au responsable du service Plan vert Jacques Ponthière

Comme l'an dernier, Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule commune du Brabant wallon à avoir obtenu trois fleurs au concours provincial « Villes et villages fleuris » !

La Province a décerné ses labels « Villes et villages fleuris » le 16 décembre au domaine du Bois des Rêves, à Ottignies. Cocorico : sur les dix communes qui ont participé au concours en 2008, Ottignies-Louvain-la-Neuve est la seule à avoir obtenu trois fleurs.

« La ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve conserve les trois fleurs obtenues l'an passé grâce à la quantité des espaces fleuris, ses suspensions, à une intégration tenant compte du bâti, à la recherche d'un fleurissement ne s'étendant pas seulement

sur la saison d'été », explique le député provincial en charge de l'Environnement Alain Trussart.

Les membres du jury ont félicité notre Ville pour le fleurissement de qualité (la diversité des plantes et leur durée de vie), la beauté et l'utilité des talus en fauchage tardif, la cohérence des aménagements. Ils ont remarqué que les habitants attachaient de l'importance à améliorer l'esthétique des quartiers fort urbanisés - ainsi, la moitié des balcons du Cœur de Ville d'Ottignies sont fleuris - et qu'ils s'approprièrent certaines zones publiques, dans le quartier des Bruyères (Louvain-la-Neuve) notamment.

Six autres communes

En remettant cette distinction, la Province entend inciter les municipalités à embellir leurs centres, les façades de leurs bâtiments... et stimuler les particuliers à fleurir leurs façades et soigner les jardins situés à front de rue.

Le label a été décerné à six autres communes qui offrent un cadre de vie floral intéressant à leurs habitants. Jodoigne a obtenu deux fleurs et Nivelles, Perwez, Villers-la-Ville, Wavre et Waterloo, une fleur. ■



*Vous aussi, fleurissez...
et faites découvrir votre jardin*

Vous êtes passionné(e) de jardins, vous avez envie de partager votre passion, donner et recevoir des conseils, montrer votre savoir-faire... Vous appréciez aussi que votre ville soit particulièrement bien fleurie, pour le bonheur de tous ceux qui la fréquentent...

Cette année encore, nous vous proposons d'ouvrir votre jardin au public : les 16 et 17 mai (à l'occasion du « Wallonie Week-end Bienvenue »), les 11 et 12 juillet, les 19 et 20 septembre (à l'occasion des Fêtes de Wallonie).

Les habitants (que nous espérons nombreux !) qui ouvriront leur jardin l'un de ces trois week-ends se verront offrir deux bouteilles de sirop de fleurs, à déguster avec les visiteurs qui pousseront la porte de leur domaine.

Merci de bien vouloir compléter le bulletin d'inscription et le renvoyer avant le 25 février à Mme Hébrant, service Environnement, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies.

Nom, prénom

Adresse

Téléphone

Type de jardin : potager – fleuri – verger – sauvage

Dates d'ouverture de votre jardin :



Royal Sun
Centre de bronzage
 21 Traversée d'Esopo (Galerie St Hubert)
 1348 Louvain La Neuve - Tel. 010/88.05.45

Promo
Modelage Gel Complet "French"

~~65€~~ **55€**

Valable du 01/01/09 au 31/03/09

Parking offert



D'UN MUR A L'AUTRE

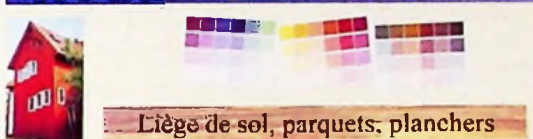


Peintures naturelles:
vente-conseil



Déco saine et protection durable
 sur vos murs et plafonds, menuiseries
 intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

AGLAIA PEINTURES NATURELLES



Liège de sol, parquets, planchers



BEECK PEINTURES MINERALES

Peinture de façades: point-conseil
 des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)
 Tél.: 010 62 01 64
 Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.

Des modèles aussi attirants que leur prix.

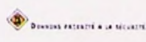


PROLONGATION DES CONDITIONS SALON :
 • LA FIAT GRANDE PUNTO A PARTIR DE €8.549⁽¹⁾
 • LA FIAT BRAVO A PARTIR DE €12.060⁽²⁾

ENVIRONNEMENT 100% VERDE - 9% AVANTAGE FISCAL

EURO NCAP

VICIN GRANDE PUNTO 1.1 MPZ ET 1.6 MPZ ET 1.6 MPZ ET 1.6 MPZ ET 1.6 MPZ



www.fiat.be



Offre financement valable dans le réseau participant et pour les particuliers. Garantie de reprise limitée - immatriculation avant le 28/02/09. Prix net taxes, toute remise déduite (prix catalogue Grande Punto Active 1.2 8v 65 cv au 01/12/08 - €11.949 taxes - la remise de reprise de la première de base - €1.400 taxes - prime de stock - €1.000 taxes - Remise supplémentaire de location de votre ancien véhicule - €300. Prix catalogue Grande Punto Active 1.4 16v 102cv au 01/12/08 - €16.999 taxes - la remise composée de la prime de base - €1.600 taxes - prime exceptionnelle salon - €1.400 taxes - prime de stock - €1.000 taxes - Remise supplémentaire de location de votre ancien véhicule - €300. Conditions offre Peugeot Wallonie - voir sur http://www.fiat.be/fr/financement/financement/financement. Photos non contractuelles. Information environnementale A.R. n° 19/03/04 - www.fiat.be

Consommation mixte: 4,5 - 7,1 l/100 km, émission CO₂: 115 - 167 g/km.

Hacherelle S.A.



AVENUE DES COMBATTANTS 140
 1490 court-saint-etienne
 Tél. 010/62.19.15 - 010/62.19.16



RENFORCE SA PRÉSENCE DANS LE BRABANT WALLON

POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR OUVERTURE
 D'UN NOUVEAU SHOWROOM A NIVELLES

**PROFITEZ DE NOS
 CONDITIONS
 SPECIALES
 D'OUVERTURE**

CHAUSSÉE DE NAMUR 91
 1400 NIVELLES
 Tél. 067/21.27.78



Nos sportifs sur *le podium*

Nos meilleurs sportifs étaient mis à l'honneur le 19 janvier, à l'occasion de la soirée de remise des trophées et mérites sportifs.

La traditionnelle soirée de remise des trophées et mérites sportifs avait lieu le 19 janvier, au complexe sportif de Blocry (Louvain-la-Neuve). L'occasion, pour l'échevine des Sports Annie Galban, de faire le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets pour 2009 et de féliciter les nombreux jeunes - et quelques moins jeunes aussi - qui se sont distingués en 2008.

La cérémonie, animée par l'échevine et le journaliste Pierre Thirion, s'est déroulée en présence de plusieurs vedettes : Jérôme Efont Nzolo, Christian Negouai... et Raoul Cauvin en invité surprise. Les spectateurs ont apprécié les démonstrations proposées par le groupe Rock'n Roll Extreme.

Découvrez les photos de cette soirée dans la galerie photo du site de la Ville: www.olln.be ■

Voici le palmarès :

Espoirs (photo 1):

Tom Oliver et Céline Marneffe
(CTT Ottignies) (tennis de table)

Tom Richard (CS Dyle) (athlétisme)

Goran Tauber, Julien Lens,
Violette De Gyns, les équipes Relais
Cadettes et Cadets du Boust
(natation)

Louis Toussaint (RVCOBG) (cyclisme)

Cyprien Dussenne et Benjamin
Goffaux (Phoenix) (base-ball)

Mérites individuels (photo 2) :

2^e accessit :

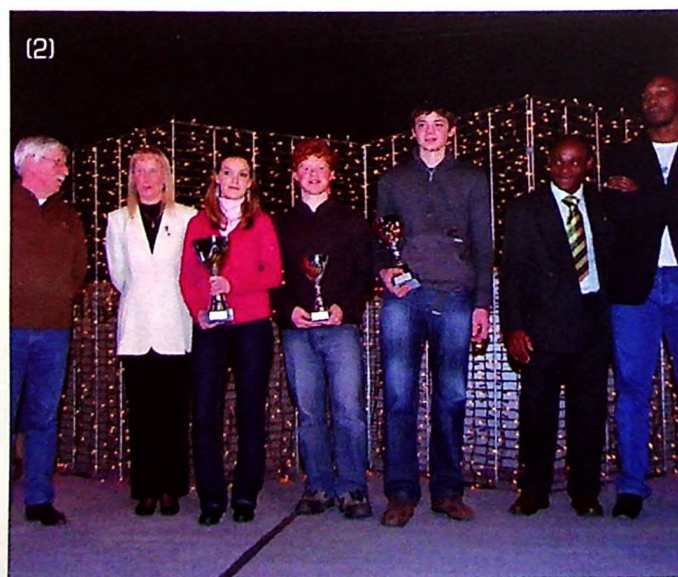
Vincent Caty (agility, parcours
d'obstacles avec chien)

1^{er} accessit :

Olivier Chevalier (RVCOBG)

Lauréate :

Laetitia Lahaye (jogging)





Prix spéciaux :

Trois prix de l'échevine des Sports :
Tom Oliver, Céline Marneffe (tennis de table) et **Goran Tauber** (sauvetage aquatique)



Prix de la presse :
Joachim Mununga (football)



Prix du Conseil consultatif des Sports :
le Rebond Ottignies (basket-ball)



Prix du bourgmestre :
Leslie Lemajeur (rééducation cardiaque par la pratique du sport)



Prix de la performance :
Jonathan Colon (triathlon)



Prix spécial de la Ville :
Alexandra Firszt et Nicolas Sapieha (natation), **William Van Der Biest et Jean-Luc Stenuit** (pétanque), qui ont participé au dernier Trophée Commune Sportive.

Trophées individuels (photo 3) :

2^e accessit :

Charlène Dumont (moto)

1^{er} accessit :

Joachim Gérard (tennis en fauteuil roulant)

Lauréate :

Cédric Van Elven (Francs Archers d'Ottignies) (tir à l'arc)

Mérite collectif (photo 4) :

Lauréats :

Benoît Detienne et son coéquipier **Marc Tinsonnet** (Cyclocoeur)

Trophée collectif (photo 5) :

1^{er} accessit :

l'équipe Fédérale 2 de la Pétanque Club Blanc-Ry

Lauréat :

l'équipe Junior du RVCDBG

Félicitations à tous !





L'ESCARGOT VOLANT

PRENDRE LE TEMPS DE GRANDIR
PRENDRE LE TEMPS DE DEVENIR PARENT

- Depuis ce 15 novembre 2008 le premier magasin de jouets de la région pour TOUS les petits curieux de 0 à 6 ans et donc aussi une sélection de doudous, jeux et jouets pour les enfants ayant un handicap. Le magasin est accessible aux personnes en chaise roulante.
- Les conseils d'une maman également psychologue depuis près de 20 ans dans le secteur de la petite enfance et de la famille.
- Des valves pour s'informer et communiquer dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité.

ADRESSE: 2 Avenue Albert I^{er} - 1342 Limelette
Près de La Palestre, entre l'immobilière Schmidt et la pharmacie de l'Europe. Parking GRATUIT et aisé.

HORAIRE: ouvert uniquement
MERCREDI de 11h à 17h et SAMEDI de 10h à 18h
Consultez le site internet pour les horaires des racontages d'histoires:

www.lescargotvolant.be ou appelez le 0485 / 644 510

OUVERTURE

ces SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 FEVRIER


d'une librairie jeunesse pour TOUS les enfants de 0 à 6 ans avec un espace «racontages» [coussin d'allaitement et chauffe-biberon disponibles], ainsi que d'une librairie pour TOUS les futurs et jeunes parents avec une sélection de livres pour les enfants et les parents ayant un handicap. A cette occasion **-15%** sur un article de votre choix (livre OU jouet) durant tout le week-end. Ouvert le dimanche 22/02 de 10h à 16h.

Réduction permanente de **5%** (non cumulable avec d'autres promotions)
sur tous les articles en magasin pour les familles nombreuses ou les
familles ayant un enfant porteur d'un handicap.

CRÉDIT LOGEMENT PLUS



DES TAUX PLUS PETITS
POUR CONSTRUIRE
PLUS GRAND

 Crédit Agricole
TRES BANQUE TRES ALTIERE

UNE BANQUE À VOTRE ÉCOUTE

- Investissements professionnels... crédits logement... financements autos ...
- * Mais aussi un Service d'Assurances complet :
 - Incendie, solde restant dû, véhicules, packages professionnels ou privés
 - Epargne pension, Pension libre complémentaire pour indépendants, assurances de groupe ...
- * et bien sûr ... des placements étudiés selon votre profil d'investisseur ...

Notre disponibilité et notre accueil ne se démentent jamais !

OTTIGNIES CONSEILS sprl - Myriam Crahay, Agence d'Ottignies
Agent de Banque – Courtier en assurances
Cbfa 063356 A-cb - N.E. :0476335623

Avenue du Douaire 31 – 1340 Ottignies
Tél. : 010 / 41 42 40 – GSM : 0477 / 58 02 87
Fax : 010 / 41 42 01
E-mail : agence.ottignies@creditagricole.be OU mycrahay@portima.be



Crédit Agricole

Monopoly : tous vendus !

La Ville a édité un Monopoly « édition spéciale Ottignies-Louvain-la-Neuve ». Les 1500 exemplaires ont tous été vendus !

Le Néolouvaniste Lucas De Backer, 11 ans, est le premier habitant à avoir découvert, et reçu, le Monopoly édition spéciale Ottignies-Louvain-la-Neuve. Un privilège que l'échevin du Tourisme Benoît Jacob lui a octroyé parce qu'il y a un an, le gamin était venu lui présenter le Monopoly qu'il avait fabriqué lui-même, sur le thème de Louvain-la-Neuve.

« A l'époque, nous avions déjà dans l'idée d'éditer un Monopoly édition spéciale Ottignies-Louvain-la-Neuve... Lucas nous a convaincus de la pertinence de notre projet : le jeu allait forcément plaire à notre population », explique Benoît Jacob.

En effet, lancée en octobre, la souscription a marché du tonnerre. Ceux qui ont attendu pour se faire une idée de la qualité du produit ont dû déboursier 45€ (des jeux sont en vente à l'Office de Tourisme de Louvain-la-Neuve et dans quelques magasins)... les audacieux ayant profité du prix de lancement à 30€.

Terrains à bâtir

Comme le Monopoly traditionnel, l'édition spéciale comporte des terrains à acheter pour y bâtir des maisons ou des... kots, dans des rues de plus ou moins de valeur, photographiées sur le plan de jeu.

« Pour ne pas vexer nos habitants, nous avons décidé, à titre symbolique, que nos deux centres (la place du Cœur de Ville à Ottignies et la Grand-Place de Louvain-la-Neuve) seraient les lieux les plus prisés... et, pour les sites les moins chers, choisis des rues qui comportent peu ou pas de maisons : les avenues des Droits de l'Homme, de Masaya et des Justes, la route de Beaumont. Nous avons aussi veillé à respecter un équilibre entre les quatre entités de la commune. »



Les deux centres commerciaux, Esplanade et Douaire, sont mentionnés, de même que les gares SNCB d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve, la gare des bus et le parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Les cartes « chance » et « caisse de communauté » sont porteuses de bonnes ou mauvaises nouvelles, pas spécialement liées à notre cité... mais des cartes spéciales seront éditées à l'avenir.

Première partie pour Benoît Jacob et Lucas De Backer

« L'objectif est de faire découvrir la ville et par ce biais, d'œuvrer à son développement économique. »

Chasse aux oeufs

L'échevin Benoît Jacob a profité de la présentation du Monopoly pour annoncer les projets du service Tourisme, pour 2009 : la distribution d'un « plan malin » des parkings gratuits de Louvain-la-Neuve, la création d'un site internet uniquement consacré au tourisme dans notre ville, l'organisation de visites guidées à thèmes, la réédition du plan touristique et des plans de promenades, la confection d'un livre sur les fermes de l'entité, le lancement de 10.000 œufs à Pâques, l'organisation d'un « Week-end Wallonie Bienvenue » en mai, le retour des fêtes de Wallonie en septembre... ■

Que *le meilleur* mange !

La 7^e édition de « Campus plein sud » - une action qui vise à sensibiliser la communauté universitaire à la problématique des pays en voie de développement, organisée par 8 universités, l'IHECS et 5 ONG associées (dont Louvain Coopération au Développement) - se déroulera du 23 février au 6 mars, sur 10 campus, dont Louvain-la-Neuve.

Parrainée par Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit

à l'alimentation, la campagne sera centrée sur la souveraineté alimentaire.

Des organisations d'étudiants ainsi que d'autres acteurs de la société civile et de la communauté universitaire se mobiliseront pour attirer l'attention du public sur la crise alimentaire : animations, conférences, dîners, films-débat, forums...

Renseignements:
www.campuspleinsud.org

Concert Concordia

La Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies vous invite à son concert, le samedi 14 mars, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies. Au programme : des œuvres de Grieg, Mozart, Puccini, Wagner... mais aussi, Adamo (medley), Michel Berger (Starmania), Klaus Badelt (Pirates des Caraïbes)..., sous la direction de Roland De Klippel.

PAF: 12 €/8 € (-26 ans) en prévente ; 14 €/8 € (-26 ans) sur place.
Réservations: 010 / 45 55 98.



Coupe de Belgique *de torball*

La coupe de Belgique de Torball se déroulera le samedi 21 mars, de 9 à 18h, au complexe sportif de Blocry. Les spectateurs sont les bienvenus.

Le torball a été créé par et pour les personnes handicapées visuelles (amblyopes et aveugles). Il se joue avec deux équipes de trois joueurs, voyants aux yeux bandés et malvoyants, et un ballon sonore ressemblant à un ballon de volley.

Ce sport se pratique exclusivement en salle, sur un terrain divisé en deux camps.

Deux goals sont disposés de chaque côté. Trois tapis d'orientation sont disposés devant chaque goal. Au-dessus de la ligne médiane, trois cordes avec clochettes sont tendues à 40cm du sol. Le but du jeu est de lancer le ballon à la main, sous les cordes, et de l'envoyer dans le camp adverse afin qu'il traverse la défense de l'autre équipe et passe la ligne de but. Chaque équipe est tour à tour lanceuse et défenderesse. Chaque partie dure deux fois 5 minutes, avec changement de camp à la mi-temps.

Renseignements : 010 / 42 05 82.

Dépenser malin

Le petit pense-bête de la «Guilde des commerçants en pays de Brabant» (lire notre Bulletin communal de décembre dernier) est disponible à l'accueil de l'administration communale à Ottignies et à l'Office du Tourisme Inforville à Louvain-la-Neuve. Il est également distribué par les commerçants partenaires. Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'est pas donné gratuitement mais coûte 1€, pour couvrir les frais d'impression. « *Ce carnet contient une vingtaine de bons de réduction, soit quelques dizaines d'euros d'économies vite gagnées* », indique la présidente de l'ASBL néolouvaniste C@ddi (Consommateur-citoyen @tentif au développement durable et inventif) Mireille Andries.

Renseignements : 010 / 45 07 74.

Chant prénatal

Nouvelle activité à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (10, rue de la Sapinière, à Blocry), le chant prénatal est accessible à toutes, sans connaissance musicale requise.

Un temps de chants et chansons, de sons... pour aller à la rencontre de soi-même et du petit qui veut naître... pour savourer l'attente, pour accommoder les changements, pour préparer la naissance... un atelier tout en douceur, tout en vibrations... où la voix ouvre la voie.

Les mardis 10 et 17 février, 3, 10, 17 et 31 mars, de 13h30 à 15h (les dates suivantes seront fixées ultérieurement); en groupe (max 10 pers). Participation : 6 € / séance.

Renseignement :
Alix Colin : 010 / 61 79 22 (après 16h).

Mobile de Noël

Félicitations à Françoise Deleu, de Louvain-la-Neuve, qui a gagné deux places pour le spectacle « Le coq combattant »... » dans le cadre du concours organisé avec l'Atelier Théâtre Jean Vilar, dans notre Bulletin communal de décembre. Elle nous a fait parvenir un joli mobile de Noël sur le thème du théâtre... original et réalisé avec soin. Bravo !

Bibliothèque : nouvel horaire

Depuis janvier, la Bibliothèque du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies) est ouverte tous les après-midis de la semaine :

- lundi, mercredi et vendredi : de 13 à 19h
- mardi et jeudi : de 13 à 18h
- samedi : de 10 à 14h.

La Bibliothèque est fermée les dimanches et jours fériés, le 27 septembre, du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus et les jeudis en juillet et août.

Animations jeunesse, rencontres d'auteurs et expositions tout au long de l'année.

Visite de classes sur rendez-vous.

Renseignement : 010 / 41 02 42 ou
bibdouaire@hotmail.com

Bourse du Petit-Ry

Une bourse aux vêtements d'enfants (été, 0-14 ans), matériel de puériculture, vélos, jouets, livres, DVD, accessoires de sport d'hiver... aura lieu le samedi 7 mars, à l'école Saint-Pie X du Petit-Ry (avenue Saint-Pie X, 5 à Ottignies).

Vente de 8h30 à 14 h, garderie gratuite de 8h30 à 11h30, petit-déjeuner dès 8h.

Dépôts sur rendez-vous :

- via Internet dès le 16/02 : <http://www.ecolestpieux.be/bourse/>
- par téléphone : 010 / 41 99 35 (du 21 au 28/02, de 20h30 à 21h30).

16 et 17 mai 2009

Wallonie
Week-Ends Bienvenue

www.walloniebienvenue.be

L'édition 2009
n'attend que vous !

Renseignements :
010/47 29 00 et toulsme@olln.be
ou www.walloniebienvenue.be

Photo : M-C Duféne

Nous sommes fiers de vous et nous voulons profiter de l'événement "Wallonie Bienvenue" pour le faire savoir à la Belgique entière. En effet, qui mieux que ses habitants peut représenter le véritable art de vivre de notre ville ?

Qu'est-ce que "Wallonie Week-end Bienvenue" ?

C'est l'opportunité pour chaque habitant d'exprimer son talent et de partager sa passion avec ses voisins proches ou lointains, l'occasion d'éveiller l'intérêt pour les curiosités les plus singulières ou diverses de la ville, d'en faire découvrir les savoir-faire exceptionnels et de mettre en avant, encore une fois, la convivialité de notre belle ville.

Quand ?

Le Week-end des 16 et 17 mai 2009, de 10h à 18h.

Qui peut participer ?

Vous qui avez une passion, qui collectionnez ou qui entretenez un merveilleux jardin, vous qui développez un art, un métier artisanal ou peu banal, vous qui faites partie d'une association ou d'un club, vous qui êtes chef d'entreprise et souhaitez en faire découvrir les coulisses, vous qui êtes de Rofessart, des Bruyères, de Céroux, de Limelette... et qui connaissez les trésors de votre quartier...

Comment participer ?

Vous êtes invité à déployer votre savoir-faire au cœur de votre atelier, votre maison, votre jardin ou dans un tout autre lieu si vous le souhaitez.

Pour tout renseignement et inscription, contactez Laetitia Losfeld au 010/47 29 00 ou via [tourisme@olln.be](mailto:toulsme@olln.be) pour le mercredi 25 février au plus tard.

Pour que ce week-end soit bien plus que de simples portes ouvertes, mais bien un week-end de rencontres inédites par les chemins de traverse de la ville, rejoignez-nous dans cette superbe aventure !

La Laïcité, *c'est quoi ?*

La Convention laïque du 7 mars 2009, *c'est pourquoi ?*

La Laïcité, c'est :

Un projet de société solidaire, responsable, respectueuse des différences.

Une société où il fait bon vivre pour chacun. Une société tournée vers le progrès - un progrès utile à chacune et chacun. Une société où tous les citoyens sont égaux, ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités, quel que soit leur sexe, leur origine ou leur culture. Une société qui se fonde sur un socle de valeurs éthiques et morales. Être laïque, c'est faire le choix de participer à ce projet de société.

Philosophiquement, la laïcité est avant tout la liberté absolue de penser et d'agir selon sa conscience, sans se plier à une doctrine, un dogme ou une croyance.

Elle présente une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Elle fait primer la raison sur la croyance, sans aucune référence confessionnelle, dogmatique ou surnaturelle. Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.

Et donc, si :

- vous adhérez aux valeurs de l'égalité, du libre-examen, de la solidarité active, de l'interculturalité, de la démocratie, de l'émancipation
- vous avez des projets de société qui correspondent à nos valeurs et à nos engagements : Les mots autonomie, progrès social, tolérance, liberté individuelle, ou justice vous interpellent

- vous pensez que la recherche d'un bonheur partagé ici et maintenant est une aspiration légitime

- vous êtes vigilants par rapport à l'impartialité des pouvoirs publics, à un espace public fait d'échanges et de respect mutuel

... votre avis nous intéresse, participez à la Convention du 7 mars prochain :

- Faites connaître votre avis en complétant le questionnaire sur le site www.conventionlaïque.be à la rubrique « Votre avis nous intéresse » ou en adressant un mail à convention@laicite.net ou encore en écrivant à Convention Laïque, CAL, Campus de la Plaine ULB CP236, Avenue Fraiseur à 1050 Bruxelles

- Participez à la convention du 7 mars qui est ouverte à tous, qui est un lieu de communication directe entre les laïques et un lieu de réflexion, de participation aux débats et de concertations. ■

Renseignements :
www.conventionlaïque.be

Yves Devulder,
Président de la Maison de la Laïcité
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve Hypathia
Rue des Deux Ponts, 19, à Ottignies.

Renseignements :
[secretariat @mlhypathia.be](mailto:secretariat@mlhypathia.be)

Une mosquée à *Louvain-la-Neuve, la Baraque*

En octobre 2008, je suis accosté par des habitants voisins. « *Hadelin, toi qui es conseiller communal et habites notre quartier : vas-tu nous défendre contre le projet d'une mosquée à côté de nos maisons ? Peux-tu nous conseiller et nous informer sur les démarches à entreprendre ?* ».

Bien sûr, je peux les renseigner sur les démarches à accomplir. Mais je ne me sens pas élu pour défendre les citoyens de « MON » quartier plus que d'autres. Bien plus, je défends les générations futures, d'ici et d'ailleurs.

Et pourquoi serais-je opposé à une mosquée ? En octobre 2007, des responsables musulmans sont venus me trouver pour que je les conseille dans la construction d'une mosquée écologique. Leur idée est de montrer l'exemple et de respecter l'environnement avec une bonne isolation, des matériaux sains, en récupérant les eaux de pluie... Ils veulent aussi servir de source d'inspiration pour tous les étudiants musulmans étrangers qui, de retour dans leurs pays, pourront propager ces bonnes pratiques. Eux aussi pensent à tous les futurs enfants de la Terre.

Les habitants du quartier, eux, craignent le trafic, la saturation des parkings, le bruit potentiel, la mauvaise intégration paysagère. Ils invoquent la quiétude comme valeur environnementale pour s'opposer au projet. Ils estiment que le quartier accueille, à leur estime plus que d'autres, des établissements qui sont source de nuisances : Esplanade, parc à conteneurs, futur temple protestant. Aux yeux de certains, cette situation diminuerait d'autant la valeur de leurs maisons.

Les habitants ont initié une pétition contre la mosquée. Quelques jours après, l'extrême-droite a distribué un tract toute-boite nauséabond. Le tract reprend quelques éléments de la pétition, basé sur la peur et le rejet de l'autre. Odieux. Cela fait réagir plusieurs habitants qui n'étaient, de fait, pas opposés au projet, car tout le monde n'a pas la même opinion sur l'installation d'une mosquée.

A mon tour, je souhaite prendre position :

1. Je suis athée, mais au nom du respect de toutes les croyances, je dis « bienvenue à la mosquée », lieu de prière, d'expression identitaire et culturelle;

2. Notre peur de l'autre crée le terreau de l'extrême-droite. Stop ! Changeons notre point de vue. A de rares exceptions près, tous les humains sont capables du respect de l'autre. Disons-le haut et fort pour barrer les extrémismes ;

3. En ayant peur de l'autre et de sa capacité à nous respecter, nous allons démarrer le dialogue dans de mauvaises conditions. Soyons positifs et exprimons clairement nos demandes.

4. La volonté de construire écologiquement montre le souci des responsables musulmans de prendre en compte l'intérêt collectif actuel et à long terme. Puisse chacun s'en inspirer.

Reste une autre question: que penser de l'affirmation qu'un quartier, le sien, subit déjà assez de nuisances ? Pourquoi chez nous et pas chez les autres ? Rendons-nous à l'évidence, chaque quartier a quelques équipements collectifs : une maison médicale, une crèche, un centre sportif, une école, un magasin, une église, un local scout, une salle de quartier... Cela fait des quartiers vivants. Nous avons d'ailleurs choisi d'habiter à Louvain-la-Neuve car c'est une ville et pas une cité dortoir ! D'évidence, et parce que le plan d'aménagement du site a été longuement réfléchi, c'est assez bien réparti. D'où l'importance de toujours construire en prospective. C'est le sens du développement durable et des réflexions lancées autour d'Ottignies-Louvain-la-Neuve 2030-2050. Certes, il s'agit d'un équilibre difficile à établir, mais plutôt que le repli sur soi, pourquoi ne pas investir des lieux de débat collectifs. L'association des habitants, la commission communale d'aménagement du territoire ou les conseils consultatifs sont des endroits où on négocie et où on se rend compte que les autres aussi contribuent à l'intérêt collectif et réfléchissent en termes d'avenir. ■

**Hadelin de Beer, conseiller communal
ECOLO**

**Membre de la majorité PS-cdH-Ecolo
Citoyen du monde**

**NB : le texte se trouve sur mon blog, où
vous pouvez réagir :**

<http://hadelindebeer.skynetblogs.be>



Minorité

La décharge de Mont-Saint-Guibert :

un voisin bien encombrant !

La fin du Conseil communal du 16/12/08 a été agitée. Le point dont il est question ici n'a pas été évoqué, par manque d'effectifs de la majorité (...) (NDLR : lire le compte rendu du Conseil en page 16).

La décharge de Mont-Saint-Guibert est devenue la plus grande d'Europe, avec un volume de plus de 15.000.000 m². Elle est une menace permanente sous les vents des habitants de notre commune, surtout pour les quartiers du Biéreau et des Bruyères.

Car malgré la présence de ministres Ecolo au Gouvernement wallon, le principe de prolonger le «tout en décharge» fut décidé en 2003, en autorisant un dôme de déchets à MSG (en contradiction avec la pratique du développement durable de la plupart des pays voisins) et donc «notre» décharge a continué de grossir, pour la plus grande joie financière des exploitants écossais.

La nuit du 27 octobre 2008, un habitant du Biéreau constate des odeurs pestilentielles provenant de la décharge. Par le biais du représentant des habitants au comité d'accompagnement, je fais suivre l'information pour avoir une explication. Accusé de réception de l'exploitant de la décharge le 3/11, avec promesse d'explication. Au comité d'accompagnement de la décharge du 19/11, le représentant des habitants doit reposer la question pour enfin recevoir une explication. Voici sa relation de la réunion:

«Le 19.11, j'ai assisté à la séance du comité d'accompagnement de la décharge où j'ai répercuté à nouveau ce fait en déplorant ne pas avoir de réponse à ce jour. Le représentant de la décharge a admis que cette nuit-là il y a eu un assez gros problème. Un engin a détruit un câble mettant provisoirement hors service les moteurs à gaz (qui brûlent le gaz de décharge en produisant de l'électricité). Il a fallu transférer le biogaz vers les torchères ce qui a pris un certain temps (les

collecteurs de gaz produisent plus de 5.000 m³/heure) causant des pertes importantes. D'où pollution olfactive et autre. Il m'a été précisé que ces plaintes et accidents sont répertoriés à la fin de chaque trimestre avec les mesures établies aux stations du parc scientifique de LLN et Profondval. Chaque fois qu'il y a dépassement de 10 ppm CH₄ (méthane), des analyses complémentaires sont établies afin d'examiner les dépassements éventuels des autres gaz toxiques. Ces résultats sont transmis au comité scientifique. Durant le dernier trimestre analysé (07,08,09/2008) une dizaine de dépassement de la norme acceptable pour le méthane ont été observés sans dépassement pour les autres gaz (benzène notamment). L'accident évoqué dans ce message fera donc l'objet d'un rapport après le 31.12.08»

Questions posées aux autorités communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

- Est-il normal qu'il faille attendre près d'un mois pour avoir des explications sur un gros incident survenu sur la décharge, qui a des répercussions directe sur les habitants ?
- Il n'existe pas de site internet où sont répertoriés en ligne et expliqués les incidents ou accidents qui surviennent sur la décharge : peut-on en créer un ?
- Les autorités communales ont-elles été informées et quelle suite éventuelle ont-elles donnée? Existe-t-il un plan de secours en cas de gros problème, a-t-il été testé ?

Cette décharge a une production horaire de 5.000 m³ de gaz qui ne contient pas que du méthane, mais également des gaz lourds toxiques. Certains habitants du Biéreau se souviennent encore des nausées et maux de tête qu'ils subissaient en 1996, avant la mise en place d'un réseau de dégazage efficace. ■

Jacky Reginster,
conseiller communal liste LLN.

*Le groupe MRIC présente ses meilleurs vœux
aux citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.*



**NOUS DONNONS FORME
À VOS IDÉES**



DEPLIANTS, ANNONCES, BROCHURES, AFFICHES, INVITATIONS,
EMBALLAGE, IDENTITÉ VISUELLE, ILLUSTRATIONS, SITES INTERNET...
CONSEIL, CONCEPTION, CRÉATION, PRÉPRESSE, PRODUCTION.

Redline
Communication

Contacts :

Jean-Marcel Thienpont
0475 225 690 - jean-marcel@redline-communication.be

Pour votre publicité dans le Bulletin communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

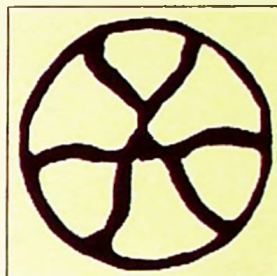
Carine Therer
Avenue M. Maeterlinck, 18 - 1348 Louvain-la-Neuve
0498 510 703 - carine@redline-communication.be

FRITERIE de L'HOCAILLE



*Pour la Saint-Valentin,
Jean Lou vous propose :
Tête à tête en amoureux autour d'une bonne fête !
(Réservation souhaitée)*

De vous à moi



Couture

Retouches, réparations
Confection pour la maison
(Tentures, stores, coussins, nappes,...)

Fabienne Derroitte

1, rue du Jeu de Paume
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/45 50 98
Mardi et jeudi de 14h à 18h



Pépinière Le Try

Vivez votre jardin
autrement

Producteurs de plantes choisies, Dominique et Simon de Witte
vous conseillent pour vivre intensément votre jardin



Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Rue du Puits, 37 - 1341 Cérroux (Ottignies)
Tél : 010 61 40 92 - Fax : 010 61 82 79
Email : info@letry.be - Site : www.letry.be

Le caprice

snack | tea room | sandwicherie



**Bon
gratuit**
En échange de ce bon, Diana se fera
un plaisir de vous offrir
le café... ou le thé.
Offre valable jusqu'au
31 mars 2009.

Le Caprice,

c'est le sourire et le dynamisme de Diana et de son équipe.

C'est aussi un espace offrant 40 places assises au cœur de Louvain-la-Neuve.

Le Caprice vous propose une grande variété de sandwichs composés «Maison» ou à composer.

Mais aussi : Durum, paninis, salades, potages et pâtes. À emporter ou à consommer sur place.

Le Caprice • Grand Place 25 • 1348 Louvain-la Neuve (à côté de la One Day Clinic St Pierre)

**IBIS4 PROTECT YOUR LIFE,
YOUR BUSINESS, YOUR FAMILY**



IBIS4

Assurances, prêts, placements.

Nouvelle adresse :

Chemin des Graveurs 18 à 1348 Louvain-la-Neuve (quartier des Bruyères).
Si vous avez un GPS, indiquez plutôt «rue du Bassinia».

Parking gratuit (zone bleue)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 18h (fermé entre 13h et 14h)

Tél : 010/45.15.40 - Fax : 010/45.47.07 - email : walter.leonardva@skynet.be
www.dvvlap.be/ibis4



cbfa 43187